

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER

DU

LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

Parmi les membres du Conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président

Collège A :

Mme ALLARD-POESI Florence

M. AUDARD Vincent

Mme COLL Isabelle

Mme CONDON Sylvie

Mme GOROCHOV Nathalie

M. JOIGNEAUX Christophe

M. JOURDAN Philippe

M. MALFATTI Edoardo

M. NAILI Salah

Mme PARISOT Yolaine

Mme PERELMAN Galina

M. WAGENER Noé

M. ZIDI Mustapha

Collège B :

M. AISSAT Abdelrazak

M. DOMINGUES Rui Patrick

M. GERMAIN Philippe

M. JAMAIN Stéphane

Mme MAQUEZ Sonia

Mme MARGUET Laurie

Collège C :

Mme CHAUVEL Séverine

M. DUYCK Clément

Mme ENGELS Cynthia

M. POUILLAUDE Hugo-Bernard

M. RICHARD Thomas

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

Mme LARAIN Lydia

Mme THERIAL Claire (arrivée à 15 heures 40)

Mme CAUPOS Émilie

Mme BEIS Elisabeth

Collège dit « des usagers » :

- M. DESOEUVRE Steven
- M. EVANNO-DECROIX Gabriel

Parmi les membres du Conseil, étaient présents par procuration :

Collège A :

- M. BOFFA Romain (procuration donnée à M. ZIDI)
- M. COHEN José (procuration donnée à M. JOIGNEAUX)
- M. FUNALOT Benoît (procuration donnée à M. ZIDI)
- Mme LECHAPT-ZALCMAN Emmanuelle (procuration donnée à M. AUDARD)
- Mme. PELZ Elisabeth (procuration à M. WAGENER)
- Mme RAFFARIN Anne (procuration donnée à Mme GOROCHOV)
- Mme SBIDIAN Emilie (procuration à M. DUBOIS-RANDE)
- M. MEYER Daniel (procuration donnée à Mme PARISOT)

Collège B :

- Mme BARAU Caroline (procuration donnée à M. AUDARD)
- M. HAMELIN Fabrice (procuration donnée à Mme ENGELS)
- M. LESCURE Jean-Marie (procuration donnée à Mme PARISOT)
- M. RIPOLL Fabrice (procuration donnée à Mme CHAUVEL)

Collège C :

- Mme HARBELOT Isabelle (procuration donnée M. RICHARD)

Collège D :

- Mme HENDERSON-PEAL Marcella (procuration donnée à Mme ENGELS)

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS) :

- M. PASQUIER Jean-Marc (procuration à Mme LARAIN)

Collège dit « des personnalités extérieures » :

- Mme TAMAIN Sylvie (procuration à M. DUBOIS-RANDE)
- M. ALQUIER Daniel (procuration à Mme ALLARD-POESI)
- Mme PRÉVOT-CARPENTIER Muriel (procuration donnée à M. DOMINGUES)
- Mme PIGEYRE Frédérique (procuration à Mme ALLARD-POESI)

Parmi les membres de droit et les invités du Conseil, étaient présents ou représentés :

- M. SEBAG Julien (représentant du recteur)
- M. ALDHUY Julien, VP Patrimoine Campus et Développement durable
- Mme BERGES Karine (VP sciences avec et pour la société)
- M. BOSDEVEIX Robin, Directeur de l'INSPÉ
- Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra, Directrice de l'EPISEN
- Mme DE RUGY Anne, VP CFVU
- Mme FAURE Bénédicte, Directrice de l'IUT Créteil-Vitry
- M. FRETIGNE Cédric, Directeur de l'UFR SESS-STEPS
- M. FROUTE Philippe, Directeur de l'UFR AEI-IS
- Mme GOURNAY Lucie, Directrice de l'UFR LLSH
- M. LEGENDRE François, Administrateur provisoire de l'UFR FSEG
- M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie
- Mme RUBENS Lolita, VP responsabilité sociétale de l'université
- M. DEMERET Simon, Directeur des affaires juridiques et générales (DAJG)
- Mme HMAMOU Fadoua, Responsable des affaires institutionnelles (DAJG)

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	6
1.1 Point d'information du Président de l'Université.....	6
2. FORMATION ET RECHERCHE	11
2.2 Lettre de cadrage de l'appel à projets ERASME	11
2.3 Politique du numérique : gouvernance et schéma directeur (information)..	15
2.4 Information relative au label Sciences avec et pour la société	18
2.5 Information relative aux Actions et perspectives des axes stratégiques.....	25
2.6 Projet de <i>Graduate program</i> « Enjeux juridiques et politiques du Numérique »	37
2.7 Bilan sur la mise en place des <i>Graduate programs</i> ouverts à la rentrée 2022–	40
2.1 Examen des dossiers du BQ–ER vague 1 et approbation des budgets alloués	52

La séance est ouverte à 14 heures 07.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du Président de l'Université

M. le Président.– [...] fin janvier. J'ai proposé à l'équipe de nous faire une présentation, en particulier à Martin SCHWELL qui porte le dossier pour nous. Nous aurons un peu de temps. De toute façon, c'est un défaut. Nous vous présenterons un document traduit en français, mais résumé. Sinon, comme il fait 150 pages, ce serait difficile. Y figureront les *workpackages* dont nous faisons partie, y compris le *workpackage* recherche, le *workpackage* autour du bien-être, du bien vieillir, avec Naples. Nous nous sommes positionnés sur beaucoup d'éléments. De nombreuses équipes sont à présent engagées dans cette aventure et il en faudrait encore davantage, parce que c'est une grande aventure européenne. Martin SCHWELL fera donc une présentation. Je demanderai un vote et un avis en CA, afin que nous soyons d'équerre sur le fait que nous rentrions dans cette alliance.

Un deuxième point concerne ERASME et de manière générale les approches stratégiques. Au nom de l'équipe, j'ai demandé à Simon GILBERT de prendre en charge le portage politique. Simon prendra en charge l'approche stratégique au-delà de l'approche institutionnelle, ainsi que le portage politique d'ERASME avec Karine BERGÈS. Cela permettra d'avoir des éléments de préparation d'un certain nombre de dossiers en amont et d'éviter des malentendus.

Une autre information concerne le repyramidage, pour lequel les arbitrages sont en cours. L'ensemble des dossiers est remonté. Je laisserai Mustapha dire les choses, de même que sur le RIPEC, puisqu'il y a beaucoup de fantasmes. Nous rédigerons une note de synthèse indiquant qu'il n'y a pas de fait du prince. Ce n'est pas l'habitude de la maison. Nous apporterons les éléments notifiés, avec une note qui sera préparée. Je laisserai Mustapha s'exprimer. Pour le repyramidage, nous avons écouté les collègues. Le message que j'ai à faire passer de manière globale est : faites passer les HDR. Il est important que les collègues engagent cette démarche, parce que nous avons également besoin d'un vivier de HDR pour mettre la recherche en avant dans notre établissement.

La quatrième information est que nous sommes poussés à déposer ce que l'on appelle « un pôle universitaire d'innovation ». Pour le moment, nous ne savons pas très bien où cela mène. Cela semblerait pouvoir se substituer au SAT. Toujours est-il que nous avons obtenu des informations de la part des tutelles, ainsi que du CNRS. Il n'y aurait qu'une vague. Nous nous sommes donc réunis, avec Gustave Eiffel, mais également

avec la Comue et les autres membres, afin de pouvoir déposer ensemble un PUI, probablement avec essentiellement les deux établissements que sont Gustave Eiffel et l'UPEC, la Comue étant dans le consortium, mais n'étant pas porteuse, pour des raisons là encore stratégiques du CNRS qui ne fait pas partie de la Comue. Simon et Florence travaillent entre autres sur ce dossier. Nous pourrions vous en dire davantage dès l'instant où nous en saurons davantage. L'appel à manifestation d'intérêt a été lancé. Vous avez sans doute vu passer les éléments. Nous devons déposer une dizaine de pages fin janvier. C'est une accélération brutale. Nous aurons l'occasion de vous présenter les éléments. Les PUI servent essentiellement à développer tout ce qui est innovation et transfert du monde académique vers le monde économique, puisqu'il s'agit bien du monde économique dit « P-TECH » avec des grands mots un peu savants de cette approche technologique. Aujourd'hui, cela se situe beaucoup dans les approches France 2030. Il s'agit d'aller du monde académique vers les partenaires et c'est quelque chose que l'UPEC ne sait pas forcément bien faire aujourd'hui.

Sur le plan du GE, ils ont bien avancé, notamment du fait des connaissances qu'ils avaient avec l'Ifsttar. Certains collègues sont très capés sur ces domaines-là, en particulier à Montigny, comme Frédérique POURQUIN. Nous profiterons de leurs avancées dans ce domaine. En tout cas, nous avons des choses à dire. Des éléments seront construits en termes d'actions. Une réunion aura lieu cet après-midi avec elle et Simon GILBERT. Nous reviendrons vers vous. Je ne sais pas si Florence voudra en dire un mot supplémentaire, mais à ce stade de l'histoire, nous allons déposer quelque chose, je ne sais pas encore quoi, mais nous reviendrons vers vous. L'idée est d'aller beaucoup plus sur cette approche d'innovation et de transfert. Nous avons tout de même des choses dans la manche, puisque nous avons travaillé sur le thème du transfert et de l'innovation. Il faudra que nous avancions de façon un peu accélérée, afin de déposer ce dossier, avec une lettre d'intention fin janvier et au-delà, la préparation nous amènera jusqu'au mois de mai ou juin, pour un dépôt complet du projet. Environ 25 PUI seront labellisés. Les montants financiers ne sont pas très importants, mais une seule vague est annoncée et probable. Si nous ne le faisons pas, cela pourrait être un inconvénient pour le site.

Voilà pour les points d'information. Mustapha, tu peux dire un mot sur le repyramidage et Florence pourra dire un mot sur le PUI.

M. ZIDI. – Bonjour à tous. Nous aurons éventuellement l'occasion d'en reparler lors du CAC restreint, il s'agit d'un sujet concernant plutôt cette instance. Je vais vous communiquer une information générale concernant ce dispositif de repyramidage et là où nous en sommes. Nous finalisons quasiment ce dispositif, puisque CAC restreint, CNU et comités d'auditions dont les derniers se sont tenus vendredi dernier ont

effectué leur travail. Nous avons maintenant les évaluations et nous arrivons au bout du processus, c'est-à-dire à l'arbitrage pour ce contingent de douze possibilités que nous avons à l'UPEC. Encore une fois, la priorité a été donnée à l'activité de recherche. Il s'agit d'un choix politique que nous assumons complètement.

Je tiens à rappeler une information un peu plus générale que nous avons peut-être donnée la dernière fois. Cette procédure de promotions internes devrait être modifiée l'année prochaine. Nous aurons toujours ce contingent annuel de six possibilités à l'UPEC. Pour rappel, cette année, nous en avons eu exceptionnellement douze, possibilités puisqu'il s'agissait de deux campagnes cumulées, 2021 et 2022. À partir de l'année prochaine jusqu'à au moins 2027, nous devrions avoir six possibilités par an pour l'UPEC.

Concernant la procédure en tant que telle - je parle au conditionnel, puisque nous attendons toujours les nouveaux textes officiels - il y aurait l'inversion de l'ordre d'évaluation des dossiers déposés par nos collègues, d'abord par le CNU et ensuite la phase locale qui se résumera à la mise en place d'un comité dit « de promotion » correspondant finalement à un comité de sélection pour la phase synchronisée que vous connaissez bien pour le recrutement des enseignants-chercheurs.

Une modification importante prévue est le fait que ces postes qui seront mis au repyramidage, en tout cas en promotion interne, ne correspondront non pas qu'à une seule section CNU, mais possiblement à deux appartenant à un même groupe de sections CNU. Nous devrions donc avoir un vivier plus large par poste considéré.

Voilà ce que nous pouvons dire aujourd'hui en termes d'informations générales sur le repyramidage. Pour des informations un peu plus précises, je vous donne rendez-vous en CAC restreint tout à l'heure qui concerne dossiers des enseignants-chercheurs.

Une autre information générale concerne la procédure suivie au niveau de l'UPEC, en particulier en termes d'information à la communauté et notamment aux candidats. En effet, chaque candidat, que ce soit pour le RIPEC volet 3 ou le repyramidage, a reçu une lettre provenant de la DRH. Elle explicite les critères retenus pour l'attribution RIPEC volet 3. Pour ceux ayant candidaté au repyramidage, elle explique également les critères utilisés pour cette procédure de repyramidage. Les notes que les candidats ont obtenues, CAC restreint et CNU, leur ont également été communiquées sous forme de lettre (A, B ou C). Je n'ai pas eu l'information pour savoir si les évaluations sont accessibles par Galaxie. D'après Marion, ce serait prévu cette semaine. De toute façon, tous les collègues concernés de l'UPEC ont eu leurs notes.

Voilà donc, où nous en sommes en termes d'informations générales.

Je vais tout de suite donner la parole à Florence, en sachant que pour l'ordre du jour, nous vous proposons de passer à la fin le point relatif au BQ-ER et aux dossiers que nous serons amenés à examiner ensemble, puisqu'un certain nombre de collègues non élus et présents ici seront amenés à intervenir sur les points axes stratégiques et des graduate programs. Afin de ne pas trop les retenir, nous les ferons intervenir juste après l'intervention de Florence qui concerne la lettre de cadrage ERASME, en sachant qu'il ne s'agit à ce stade que d'une information.

Mme ALLARD-POESI.– Bonjour à toutes et à tous. Je voudrais d'abord excuser l'absence d'Anne de RUGY. Elle est souffrante et vous prie de bien vouloir excuser son absence.

Je vais apporter quelques compléments aux informations évoquées par notre Président concernant le PUI qui signifie « programme universitaire d'innovation ». Il s'agit de candidater essentiellement pour l'obtention de ressources visant à mieux coordonner l'ensemble des acteurs au sein d'un site, d'un écosystème territorial, dans l'objectif qu'ils partagent plus aisément leurs informations et ce dès l'amont, la détection d'innovations potentielles, jusqu'en aval, la collaboration avec des entreprises, la création de *start-up*.

Jean-Luc l'a souligné, l'UPEC est plutôt bien placé sur certaines dimensions et en même temps plutôt « défaillant » sur d'autres. Notamment dans le domaine de la santé, il y a des dépôts de brevets, de licences, des créations de *start-up* depuis de nombreuses années, des laboratoires de santé, notamment avec l'Inserm. D'autres laboratoires, notamment en sciences, sont également susceptibles de donner lieu à des valorisations et innovations. Nous devons accompagner ce mouvement. Nous sommes un peu perfectibles sur le volet détection des innovations. La cellule UPEC Transfert a été créée il y a peu de temps. Beaucoup de progrès ont été faits. Malheureusement, la directrice de cette cellule est partie vers d'autres cieux et nous laisse un peu démunis. Nous devons renforcer cette cellule UPEC Transfert & Innovation, afin d'être en mesure d'aider les laboratoires à détecter des innovations lorsqu'elles sont possiblement présentes et d'accompagner les enseignants-chercheurs et les chercheurs qui le souhaitent dans la valorisation de ces innovations. C'est à la fois une culture qu'il faut développer au sein de notre université et un accompagnement, afin d'être à la hauteur des ambitions. Le programme universitaire d'innovation vise un peu à nous aider en ce sens, en nous attribuant des ressources internes et de coordination, afin de nous aider à mieux nous coordonner avec les acteurs du territoire. À titre d'exemple, il peut s'agir de la CCI, de tous les acteurs sources potentielles de financements, d'accompagnement également vis-à-vis de pôles de compétitivité, afin d'aider cette coordination qui nous fait défaut. Ce sont

surtout les ressources internes qui nous font défaut. Cela ne peut que nous aider à aller un peu plus vers ces aspects, pour celles et ceux qui le souhaitent. Ce n'est pas du tout une obligation, mais ne pas en être peut être perçu comme une absence de volonté d'effort de notre université pour aller vers ces déploiements potentiels. Il est donc important d'être présent.

Jean-Luc a souligné le fait qu'il y aurait une vingtaine de lauréats. Cinq PUI expérimentaux ont déjà été validés et une vingtaine de PUI seraient validés en France. Nous avons des chances, mais en même temps, nous serons en concurrence avec l'ensemble des universités et pôles à l'échelle du territoire. Au niveau francilien, la concurrence sera importante, avec de très grosses universités. Nous avons des chances, mais il est sûr que nous ne pouvons pas y aller seuls. Voilà ce que nous en savons.

Comme l'a également dit notre Président, cela se fait en deux temps. Avec nos partenaires pressentis, nous devons déposer une lettre de cadrage pour le 20 janvier. Ensuite, nous devons déposer un dossier plus complet pour le 15 mai, si mes souvenirs sont exacts. Il faut déjà passer une étape de validation. En janvier, nous devons passer un oral, afin de pouvoir accéder à la seconde phase. Vous l'avez compris, tout cela nécessitera encore beaucoup d'efforts qui ne seront pas toujours garants des résultats, mais nous nous y attellerons.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas. Nous n'en savons pas beaucoup plus. Une réunion se tiendra entre l'UPEC, UGE, le CNRS, l'Inserm, afin de définir le premier groupe, le premier cercle, ainsi que les partenaires potentiels de ce cercle.

Vous trouverez la lettre de cadrage sur le site de l'ANR. En revanche, nous n'avons pas le dossier et je crois qu'il n'est même pas encore sorti.

Un intervenant.– Le Président indiquait que les montants n'étaient pas énormes. Quel est l'ordre d'idée ? Est-ce pluriannuel ou annuel ? Comment cela se projette-t-il ?

Mme ALLARD-POESI.– Ce serait pluriannuel, sur quatre ans et de l'ordre de deux millions par an, si j'ai bien suivi.

M. le Président.– Ce sera entre un et deux millions d'euros pour le consortium.

Mme ALLARD-POESI.– Il faut diviser par le nombre de partenaires. Pour nous, cela financerait essentiellement des postes et une mise à niveau de nos systèmes d'information. Nous sommes censés mettre en commun des informations, afin que le PUI fonctionne. Nous avons beaucoup de travail.

M. le Président.– Un élément technique autour du système d'information fait qu'il n'est pas que trivial. J'en profite, puisque j'ai reçu la notification. Nous avons bien eu

sept millions supplémentaires pour le projet immobilier de futur MSH. La notification est arrivée sur le télécopieur du ministère. Le fait de recevoir sept millions par les temps qui courent est plutôt une bonne nouvelle.

M. ZIDI.– Merci, Florence. Nous passons au point sur la lettre de cadrage de l’AO ERASME.

2. FORMATION ET RECHERCHE

2.2 Lettre de cadrage de l’appel à projets ERASME

Mme ALLARD-POESI.– Nous devons vous présenter pour mise au vote et avis la lettre de cadrage. Malheureusement, deux éléments nous amènent simplement à vous présenter des éléments d’information et à ne pas soumettre tout de suite au vote cette lettre de cadrage. Le premier élément est que nous n’avons pas pu réunir le COMEX pour finaliser cette lettre et la soumettre à l’approbation de l’ensemble de ses membres, ce qui est un peu délicat. Pour le second point, je vais donner des éléments qui supposent une mise à jour des statuts. Nous en avons beaucoup débattu et avons beaucoup été interpellés sur ce point. Il faut que notre université mette en place ces fameuses commissions d’évaluation. Nous y faisons référence dans la lettre de cadrage et aimerions d’abord que ces commissions d’évaluation soient votées et que le règlement intérieur soit mis à jour, avant de pouvoir voter cette lettre de cadrage qui suppose ces commissions d’évaluation. Il s’agit de faire les choses dans l’ordre. Notre enthousiasme nous a un peu emportés lorsque nous avons proposé de présenter cette lettre de cadrage pour avis. Il manque quelques pierres à l’édifice avant de pouvoir faire voter cette lettre.

Néanmoins, nous avons commencé à y travailler avec le personnel administratif et je vais vous en proposer quelques grandes lignes qui résument ce que nous pouvons être amenés à faire évoluer.

Pour rappel, dans le projet ERASME, il y a des appels à projets transformants, avec un montant financier relativement important à la clé, à savoir 3,3 millions d’euros sur 10 ans – que nous ramènerons peut-être à une durée plus courte – dédiés spécifiquement à ces appels à projets dits « transformants ». La lettre de cadrage que nous voulions vous proposer était bien sûr amenée à préciser ce que nous pouvions entendre par « appel à projets transformants », ce qui peut être un peu énigmatique, les montants, les types de dépenses éligibles, les critères de sélection des projets et surtout, ce sur quoi nous ne sommes pas encore pleinement au point, le processus de sélection et d’accompagnement des projets.

À l'heure actuelle, ces projets transformants supposent pour nous ou visent de nouvelles représentations, de nouvelles pratiques d'exercice de nos missions d'enseignement, de recherche, de diffusion de la culture scientifique et technique, éventuellement de coopération, de réussite et d'insertion professionnelle au sein de notre université. Pour être pleinement transformants, un peu en rupture avec nos pratiques actuelles, nous le concevons comme étant nécessairement coconçu entre différentes parties prenantes au sein de l'université et/ou entre des parties prenantes internes et des parties prenantes externes. Cela signifie très concrètement, à titre d'exemple, que des chercheurs peuvent avoir un projet, mais doivent impérativement s'associer avec d'autres parties prenantes dans la conception de leur projet, par exemple des étudiants, des personnels administratifs, des parties prenantes extérieures, des organisations privées ou publiques, des associations, des organisations du tiers-secteur. Il peut également s'agir d'un projet d'étudiants, mais là encore, il faudra qu'ils associent d'autres parties prenantes, par exemple des personnels administratifs, des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des parties prenantes extérieures. Il peut s'agir d'un projet porté par des personnels administratifs ou techniques et là encore, il faudra qu'ils associent d'autres parties prenantes internes ou externes. C'est le premier volet un peu transformant, afin d'être en rupture avec notre manière que l'on peut qualifier un peu en silo, avec laquelle nous sommes habitués à fonctionner. L'idée est de rompre avec ce type de pratiques.

Concernant la deuxième rupture, en règle générale, lorsque nous développons des projets, nous ne portons qu'une finalité, une finalité de recherche, quand bien même il y a des applications derrière, une finalité d'enseignement, sociale, politique principalement. Les BQ-ER rompent un peu avec cette philosophie. Dans l'esprit d'ERASME, nous souhaiterions que ces finalités soient articulées et plurielles. Typiquement, il peut s'agir de projets visant à faire de la recherche et à modifier nos pratiques internes d'organisation, nos pratiques sociales, nos pratiques économiques, politiques. À titre d'exemple, il peut s'agir d'un projet d'enseignement, mais qui a également un volet recherche. Il peut s'agir d'un projet d'enseignement de changement de pratiques, etc. Toutes les combinaisons sont envisageables à partir du moment où plusieurs valences sont portées et pas une seule.

Le dernier point est très ouvert. Il s'agit également de s'inscrire dans les thématiques qui sont les priorités d'ERASME. J'en cite quelques-unes, mais elles ne sont pas exclusives : le bien-être, la réussite des étudiants et des personnels, la construction d'un campus durable, favoriser l'inclusion, la justice sociale, s'adapter et faire face aux enjeux climatiques – c'est à titre personnel, mais cela peut concerner nos campus, il ne faut pas l'oublier – bien vivre sur nos territoires, favoriser l'engagement citoyen, partager les savoirs, promouvoir la culture scientifique et technique dans notre

université et en dehors. Un autre objectif serait possiblement coconstruit avec un autre partenaire auquel nous n'aurions pas songé, si vous avez plus d'imagination que nous en avons.

Nous avons ensuite songé à un échelonnement possible des montants qui seraient progressifs pour les AO, avec une montée en puissance. Pour la première année, 2023, ce serait de l'ordre de 500 000 euros, de 700 000 euros pour la deuxième année et d'un million pour la 3^e et la 4^e années. Compte tenu du retard pris et des difficultés que nous avons rencontrées, cette proposition serait peut-être amenée à être amendée, afin d'aller jusqu'à la cinquième année.

Les projets seront plutôt relativement ambitieux, supérieurs à 50 000 euros, mais nous pouvons très bien envisager des projets portés par exemple par des étudiants qui seraient de montants financiers plus modestes. Ils seraient tout à fait éligibles. Il n'est pas nécessaire que ce soient des projets dont les montants sont pharaoniques. Ils couvriraient à peu près toutes les dépenses. Ces projets pourraient être pluriannuels, ce qui est l'intérêt d'ERASME. Nous sommes toujours un peu bloqués dans les projets. Pour les BQ-ER, c'est toujours annuel. Enfin, nous pouvons disposer de projets pouvant se déployer sur plusieurs années. Nous avons un peu de souplesse et il faudra en profiter. Il s'agira d'inclure tous types de dépenses : missions, investissement, frais de publication d'ouvrages, vacances, contrats doctoraux, post-doctoraux, chargés de projet, matériels donnés, à l'exclusion des frais de publication dans les revues, conformément à notre politique. Vous le savez, notre université ne souhaite pas promouvoir doublement des éditeurs prédateurs. Nous ne payons pas pour l'accès ouvert dans des revues portées elles-mêmes par de grands éditeurs internationaux. Les APC ne sont pas éligibles. Quand un projet sera déposé, l'ensemble des dépenses doit bien sûr être précisé, avec des devis, des appréciations budgétaires adaptées, etc.

Les critères de sélection sont ceux que je viens d'évoquer, à savoir que les projets doivent être co-conçus, co-construits entre des parties prenantes différentes, doivent s'inscrire dans l'une ou l'autre des thématiques que nous venons d'évoquer et comporter deux valences *a minima*.

Concernant le circuit, il y aura dépôt de projet et examen de l'éligibilité par le COMEX. Il faut tout de même qu'il rentre dans le cadrage. Si ce n'est pas le cas, nous ferons un retour au porteur. Cela ne signifie pas nécessairement que le projet sera éliminé d'emblée. Nous prodiguerons des conseils au porteur pour resoumettre le projet dans une vague ultérieure. L'idée est d'apprendre ensemble. Comme toujours, lorsque c'est un peu ambitieux, il y aura peut-être des loupés. L'idée est que nous soyons tous et toutes en mesure de transformer nos pratiques. Si les projets nous semblent

être en décalage avec l'état d'esprit de la lettre de cadrage, nous ferons un retour au porteur, avec des pistes d'amendements, des suggestions, afin qu'il resoumette par la suite.

L'idée clé est de soumettre ces projets aux commissions d'évaluation du CAC. Il faut évidemment qu'elles soient mises en place. Sinon, cela ne fonctionnera pas. Un retour sera fait ensuite au COMEX. Le circuit sera précisé, puisqu'il faut que tout le monde soit bien d'accord, ne serait-ce qu'au niveau du COMEX, mais voilà celui envisagé à l'heure actuelle, avec un vrai rôle de la commission d'évaluation et du CAC.

Voilà pour les éléments clés. Si vous avez des questions, n'hésitez pas. Comme c'est une lettre en phase de cadrage, si des points vous semblent importants à préciser ou nécessaires à faire rentrer en ligne de compte, n'hésitez pas.

Quand aura lieu le prochain CAC ? Au printemps. En tout état de cause, nous avons pris du retard. J'espère que nous aurons un COMEX au mois de janvier. La lettre de cadrage vous sera donc soumise au printemps et présentée en groupe de travail si la cellule est en place.

M. DUYCK.– Si nous voulons soumettre un projet ERASME, étant donné les délais, ce serait plutôt pour septembre 2023, si je comprends bien.

Mme ALLARD-POESI.– Oui, mais il serait bien de venir échanger avec nous en amont, si vous en avez. Nous sommes à votre disposition. Venez nous voir, si vous avez déjà en germe des projets qui vous semblent intéressants. Contactez Mustapha ou moi. C'est important.

M. ZIDI.– On me glisse à l'oreille qu'il faut se présenter avant d'intervenir, afin que les notes puissent être prises correctement.

Mme CHAUVEL.– Bonjour. Je voudrais avoir des précisions sur la co-conception du projet. C'est avec d'autres personnes, organismes ou structures en dehors de l'UPEC. Est-ce bien cela ?

Mme ALLARD-POESI.– Oui, c'est cela. Vous pouvez très bien faire un projet de recherche avec des étudiants, des personnels administratifs sur des volets qui vous intéressent ou un projet transformant de pratiques. Il ne s'agit pas forcément d'un projet de recherche. Il peut s'agir d'un autre type de projet. Ce ne sont pas forcément des parties prenantes extérieurs. Il peut s'agir de parties prenantes internes.

Mme CHAUVEL.– D'accord, merci.

M. ZIDI.– Y a-t-il d'autres questions ? Merci, Florence, pour cette présentation générale de cette lettre de cadrage.

Je vous propose de reprendre l'ordre du jour. Comme indiqué précédemment, nous verrons le point 2.1 sur l'examen des dossiers BQ-ER à la fin. Nous arrivons directement au point 2.3.

2.3 Politique du numérique : gouvernance et schéma directeur (information)

M. ZIDI.– Comme vous le savez, nous avons demandé à un certain nombre de VP de venir présenter au CAC leurs missions, leur feuille de route et ce qu'ils envisagent de d'engager comme actions dans les mois et années à venir. La dernière fois, nous avons entendu Lolita pour les dossiers RSU et Julien pour le patrimoine. Aujourd'hui, en suivant la même démarche, nous allons entendre Pierre pour la politique du numérique, puis Karine pour celle de sciences et société.

M. VALARCHER.– Bonjour. Je suis Pierre VALARCHER, VP numérique depuis deux mois et demi. Je ne vais pas vous présenter les grandes ambitions sur plusieurs années, mais sur l'année 2023 qui est d'après moi une année importante pour la suite. Je vais présenter trois points : la gouvernance numérique que nous voulons mettre en place à l'UPEC, la construction du schéma directeur du numérique qui devrait être terminée à la fin de l'année prochaine et un focus sur la sécurité, puisque des problèmes de sécurité pourraient arriver et arrivent fréquemment.

Comme nous n'avons que dix minutes, je vais simplement vous donner quelques exemples pour expliquer les problématiques DSI. La DSI est souvent critiquée pour son inefficacité, ses mauvaises relations, etc. J'aimerais faire remarquer que chaque fois qu'un problème se présente à la DSI, il n'est pas uniquement lié à la DSI. Souvent, il est lié à des problématiques de relations avec les différents services, composantes, laboratoires et services centraux. Je prends l'exemple typique de l'adresse mail d'un doctorant, puisque c'est un sujet très à la mode et très piquant. Il ne nécessite pas forcément qu'une intervention de la DSI, mais également une intervention des RH, de la DRV et d'autres services. Pour que la DSI avance, il faut que des personnes l'aident à décider et à prioriser les choses, parce que ce n'est pas à la DSI de décider de ce qui est important ou non pour l'UPEC. J'ai indiqué ici quelques exemples de problématique pour lesquelles les métiers, les composantes peuvent intervenir. Le seul élément pour lequel la DSI est pleinement compétente est l'évaluation des coûts en termes d'humains, de logiciels, de matériels. En général, elle est bien programmée pour cela.

Pour répondre à ces questions, nous envisageons une quadruple gouvernance du numérique à l'UPEC, du haut niveau jusqu'au bas niveau, le bas niveau étant quelque chose que nous ne verrons a priori pas, puisque c'est plutôt interne à la DSI. Au moins deux éléments sont importants. Un comité stratégique va dire ce que nous aimerions

que l'UPEC fasse en termes de numérique sur les X prochaines années. Je cite quelques exemples : numération de processus, passons-nous au libre ? Déployons-nous de nouveaux services ? Allons-nous sur le *cloud* ou faisons-nous un *data center* interne ? Je cite quelques exemples, mais il y a des choses plus simples que cela avant. Ensuite, un deuxième comité a plutôt pour objectif de hiérarchiser, dans l'ensemble des programmes que le comité stratégique aura évalués, ceux qui sont prioritaires, ceux que nous devons faire à un moment donné. Comme nous savons également que le numérique est dynamique, voire agile, des projets arrivent toujours en cours d'année. Est-il possible de prioriser ces projets dans le processus de création ? Tout cela doit être fait dans un pôle pilotage qui doit être important, transversal à tous les services et va évaluer les demandes et réceptionner les projets. C'est un peu mis en place, mais nécessite d'être amélioré.

J'affiche les grands schémas, afin de vous donner une idée. Un comité stratégique définira les projets stratégiques, avec une réunion une ou deux fois dans l'année. Les noms sont moches et cornus, mais il y a le comité de régulation numérique qui est censé être l'interface un peu dynamique entre la réalisation des programmes et des projets et la stratégie. Enfin, tout ce qui est bleu est ce qui dépendra de la DSI. C'est l'opérationnalité des choses qui ne nous concerne a priori pas en termes de gestion.

Je ne sais pas de quelle façon cela se passe, si c'est voté ensuite, mais en tout cas, voilà les propositions faites : treize personnes, le Président et des vice-présidents, DGS, DSI, deux composantes, deux laboratoires et deux personnes extérieures. Arbitrairement, j'ai choisi les laboratoires en discutant avec mes collègues. Il y a un peu de science dure, un peu de science molle, un peu de composantes dures mélangeant les choses, un IUT et une composante classique, afin d'avoir un peu de mixité. Nous avons encore une personne à trouver en tant que personnalité extérieure, puisque nous avons choisi d'avoir une personne politique et une personne technique. Nous avons un DSI de l'Inserm, mais pour la personne extérieure politique, nous attendons la réponse du Président de l'université de La Rochelle qui a effectué un beau travail sur le schéma directeur. Pour l'instant, nous n'avons pas la réponse.

Ce comité suivra les programmes, les choisira, aura comme informations les budgets alloués, les consommations, l'évaluation des risques. Il définira la stratégie. A priori, le premier se réunira en avril 2023.

Le comité de régulation numérique est plus petit et technique, avec le VP numérique, le DGS, le DGSA, le DSI, le DSI adjoint, les personnes en charge du pilotage et volontairement, nous avons rajouté le DPO et le RSSI. Vous verrez pourquoi c'est important à la fin. C'est un objet plus opérationnel qui se réunira plus fréquemment et pourra faire des choix parmi les projets qui arrivent et viennent s'intercepter avec

d'autres projets. Ce sont également les problèmes de risques qui apparaissent lors de la réalisation de ces projets.

C'était pour la partie gouvernance et la partie me semblant être la plus importante est la construction du schéma directeur. Nous sommes sans doute l'une des dernières universités à ne pas avoir de schéma directeur du numérique. Il serait bien que nous en fassions un assez rapidement. Bien sûr, ce schéma doit être fait en fonction du projet de l'établissement, de la stratégie locale, régionale, internationale, de la manière dont nous fonctionnons. Il faut tenir compte de l'existant. Ce sont également les choix que nous voulons faire en termes de priorités sur la recherche et la formation. Ce sera fait avec les services, les composantes, les laboratoires. J'ai mis les usagers en gros, parce que je crois qu'il faut à tout prix en tenir compte. Les usagers sont également les personnes qui sont derrière les consoles lors des inscriptions, les étudiants, les chercheurs.

J'ai indiqué des contraintes, que vous ne voyez pas, mais je vais les énumérer, puisqu'elles sont à mon avis importantes. Il y a la souveraineté et la sécurité, auxquelles il faudra songer chaque fois en construisant ce schéma. Nous allons également prendre en compte la responsabilité du numérique. Dans le numérique, il y a des enjeux écologiques et nous devons nous demander s'il est pertinent de faire tel ou tel service à la vue de ces enjeux.

À la fin de ce schéma directeur, l'idée est de définir cinq, six, sept, huit axes principaux que nous voulons développer. Il y a les axes classiques tels que la recherche, la formation, l'international, etc., mais nous pouvons en créer d'autres. Dans chacun de ces axes, environ 80 projets importants seront hiérarchisés et permettront de faire évoluer le numérique à l'UPEC. J'ai énuméré des critères qui devront être étudiés, notamment des critères sur lesquels j'insisterai. Il s'agit de savoir si dans le projet numérique, il y a un gain pour les étudiants, les enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et le personnel administratif. Si nous faisons quelque chose qui vient embêter les personnes, ce n'est pas spécialement intéressant.

En termes de méthodologie, l'objectif est de terminer ce schéma directeur mi-septembre 2023, afin qu'il passe dans les instances et de pouvoir démarrer au 1^{er} janvier 2024. Il sera élaboré grâce à des rencontres avec les composantes, laboratoires, services, associations d'étudiants et représentants du personnel. Ces personnes seront réunies par groupes, pas forcément avec une composante ou un service de manière unique. Nous réunirons plusieurs services en même temps. Ce sera mené par Céline AUDIER qui est DGSA et moi-même. En appui, la DSI sera là pour évaluer les projets en termes de risques industriels. En termes de risques sécurité, la DPO sera là pour nous aider à voir un peu les problématiques de données.

Normalement, une équipe responsabilité du numérique sera mise en place, afin d'évaluer l'efficacité du service et des propositions faites sur ce numérique.

En parallèle, il y aura l'organisation de conférences et de discussions. Enfin, si tout va bien, en juin, il y aura la mise en place des propositions sur la plateforme Decidim qui est utilisée par les étudiants de la CCE, afin de faire de la démocratie participative et de voir ce que les personnes pensent de tout cela. Ensuite, ce sera le comité stratégique et le vote des instances.

Je voudrais terminer par le côté sécurité. Vous savez que les universités sont actuellement attaquées sur leur système d'information. L'UPEC est loin d'être à l'abri de ces attaques. En 2023, il y aura une pression importante mise sur ces problèmes de sécurité, avec des actions de la DSI, du VP recherche et moi-même. Je vous préviens tout de suite, il y aura des contraintes. La sécurité, ce sont forcément des contraintes. Ce sont des portes qui se ferment et des verrous. Il va falloir prendre acte de ces choses-là. Nous mettrons également une gouvernance en place sur ce sujet, parce que pour l'instant, il n'existe pas grand-chose. Il y a seulement des discussions de temps en temps sur ces sujets. Nous ferons également appel à vous, aux composantes, aux laboratoires, afin que vous mettiez localement en place des personnes référentes pour pouvoir déverser la bonne parole et les bonnes pratiques, ce qui sera essentiellement nécessaire.

J'ai terminé. S'il y a des questions, j'y répondrai.

M. ZIDI.– Merci, Pierre. Y a-t-il des questions au VP numérique ? En effet, à l'UPEC, nous avons un peu de retard sur ce schéma directeur du numérique. Il s'agit de le combler avec les objectifs présentés.

Comme il n'y a pas de question, je vous propose de donner la parole à Karine BERGÈS, VP sciences et société. Elle va également nous présenter sa mission, sa feuille de route et les actions futures.

2.4 Information relative au label Sciences avec et pour la société

Mme BERGÈS.– Bonjour à toutes et à tous. Je remercie Mustapha pour l'invitation à vous présenter cette vice-présidence sciences avec et pour la société et principalement le label allant avec.

Il s'agit d'une présentation très générale et succincte, afin de rappeler les grandes lignes qui structurent cette politique que je vais appeler « SAPS » (sciences avec et pour la société). Il s'agit de consolider et de diffuser une stratégie sciences et société pour l'UPEC, de favoriser le dialogue et surtout les interactions entre les sciences, la recherche et la société. Enfin, il s'agit pour nous de faire émerger un réseau

d'initiatives, que ce soient avec des organismes de recherche, des collectivités territoriales, des associations, des acteurs éducatifs, des médias, des centres de culture. C'est assez large et l'idée est de pouvoir structurer ces acteurs autour de notre politique SAPS.

Là aussi, de façon très générale, nous avons un certain nombre de missions récurrentes. Je viens de le dire, il s'agit :

- d'élaborer une politique SAPS visant à encourager et faciliter la diffusion des résultats de la recherche auprès des acteurs de la médiation scientifique, des acteurs institutionnels, voire des médias locaux, nationaux, etc. ;
- de tisser des liens forts avec les acteurs de notre territoire, afin de sensibiliser différents publics aux enjeux de la recherche et à la démarche scientifique ;
- de proposer et coordonner des dispositifs visant à promouvoir un réseau d'initiatives et à soutenir des démarches de recherche, en partenariat avec différents acteurs.

Pour mettre en œuvre cette politique SAPS, l'UPEC et ma prédécesseur ici présente, Florence ALLARD-POESI que je remercie toujours pour le travail énorme qu'elle a réalisé l'an passé, ont présenté un dossier de candidature pour l'obtention d'une labellisation SAPS auprès du ministère. Cette labellisation a été obtenue en avril 2022 et le travail qui nous occupe aujourd'hui est la mise en œuvre de cette feuille de route SAPS autour d'un certain nombre d'actions. Ce label a été conditionné à une feuille de route dont l'enjeu vise à mettre en place, à coordonner des actions avec les partenaires de ce que l'on appelle « la CSTI », la culture scientifique, technique et industrielle.

Pour mettre en œuvre ce label, un certain nombre de dispositifs a été identifié et valorisé. Je les ai regroupés ici. En violet, c'est l'intitulé large et en noir apparaissent les associations ou les partenaires avec lesquels nous travaillons au quotidien.

Dans une première ligne, il s'agit de valoriser l'actualité et l'expertise scientifique des enseignants-chercheurs et des doctorants et doctorantes. Pour ce faire, nous avons un partenariat privilégié avec le média en ligne *The Conversation France* qui travaille avec beaucoup d'universités. C'est un partenaire auprès duquel nos collègues enseignants, enseignants-chercheurs peuvent soumettre des articles pour une divulgation plus grand public. Les actions portées à l'UPEC par *The Conversation* consistent surtout en des ateliers d'écriture proposés aux collègues, aux doctorants et aux doctorantes, afin de se familiariser à la méthodologie de ce média. Nous le savons, nous ne rédigeons pas un article destiné au grand public, même si la rigueur scientifique est de mise, comme nos articles pour des colloques ou des séminaires avec des collègues avertis ou spécialistes. Un atelier d'écriture a déjà eu lieu et l'autre

a lieu cette semaine. Nous allons organiser deux nouveaux ateliers. Nous diffuserons l'information pour les collègues intéressés. Nous avons régulièrement des demandes. Nous allons diffuser l'information, afin que vous puissiez vous inscrire. Ce sont des formations d'une demi-journée ou d'une journée, selon les agendas assez contraints des enseignants-chercheurs. Je reviendrai vers vous dès le mois de janvier pour ces nouvelles séances avec ce média.

Lors des deux dernières séances, celle de cette semaine et celle d'il y a trois semaines ou quinze jours, l'objectif a été d'encourager la collaboration de chercheurs, plutôt en sciences expérimentales, sciences de l'environnement et de la santé qui contribuaient un peu moins que les sciences humaines. Les autres ateliers seront largement ouverts à toutes les disciplines.

Un deuxième grand volet consiste en la formation des enseignants-chercheurs et surtout des doctorants et des doctorantes à la médiation scientifique. Pour ce faire, nous avons un partenariat avec une association : Arbre des Connaissances. Elle propose plusieurs dispositifs, mais pour le moment, je parle de formation. Avec les responsables de l'association, nous sommes en train de travailler à la possibilité d'offrir aux doctorants et doctorantes une formation d'une journée à la médiation scientifique qui leur permettrait ensuite de valoriser cette formation. Vous le savez, dans les écoles doctorales, il est possible de valoriser les années d'expérience et de formation. Ce dispositif est en cours de montage, de réflexion. Je travaille à la fois avec l'association Arbre des Connaissances, puisque ce sont les formateurs qui vont apporter leur expertise pour ces formations et avec la vice-présidente de la politique doctorale, puisqu'évidemment, valoriser les formations passe par un vote dans les écoles doctorales.

L'objectif est de permettre à ces doctorants de se former à la médiation scientifique. L'intérêt de cette formation est qu'elle permet une mise en expérience sur le terrain, puisque l'association Arbre des Connaissances propose deux dispositifs. Vous connaissez peut-être le premier dans vos laboratoires de recherche : le dispositif « Les Apprentis Chercheur ». Il est piloté par Arbre des Connaissances, en lien avec les établissements, collèges et lycées. Il s'agit de former des binômes, avec un collégien et lycéen. Ce binôme est ensuite accueilli dans un laboratoire de recherche de notre université. En général, il s'agit de sept ou huit mercredis à partir du mois de janvier. Ces apprentis en herbe, ces apprentis chercheurs ont ensuite un travail de restitution à effectuer qui est présenté publiquement devant la communauté, les parents, etc. L'intérêt est de familiariser les publics scolaires qui ne savent pas véritablement ce qu'est la recherche à nos dynamiques, nos travaux et d'inciter la poursuite d'études vers l'université et la recherche. Cette année, l'objectif est d'augmenter le nombre de binômes. Nous en avons onze et en aurons treize cette

année. Il est plus facile d'accueillir dans les laboratoires de sciences, avec l'expérimental, etc., que dans les laboratoires de sciences humaines notamment, mais nous avons réussi à monter deux nouveaux binômes, notamment avec Audrey BONNEMAISON qui s'est beaucoup investie et va accueillir deux binômes en plus pour un travail de données, etc.

Nous développons également de nouveaux partenariats avec cette association et les établissements. Deux nouveaux établissements rentreront dans le dispositif, l'un à Créteil ville et l'autre à Charenton-le-Pont.

Le deuxième dispositif toujours piloté par cette association Arbre des Connaissances est « Jouer à débattre ». Le dispositif n'a pas encore débuté. Nous sommes en train d'y travailler. Il s'agit là aussi d'un lien très direct avec les enseignants du secondaire et des experts, enseignants-chercheurs qui pourront apporter leur expertise sur un sujet de société déjà travaillé dans les classes. Tout cela est encore à mettre en place. Je ne vais donc pas trop en parler aujourd'hui, puisque c'est la suite.

Un projet a été initié l'année dernière. Florence, tu l'avais suivi, notamment avec l'obtention de projets ANR qui ont été lauréats. L'un des projets consiste à travailler avec l'Exploradôme de Vitry, le musée interactif des sciences en lien avec le CNRS. Là également, le travail est en cours. C'est en lien avec Florence qui est maintenant VP recherche. Une première réunion aura lieu en janvier, afin de monter une exposition itinérante. Personnellement, je suis spécialiste d'études de genre et cela m'intéresse donc d'autant plus, puisqu'il s'agit d'infléchir les stéréotypes de genre autour de la représentation de la chimie et de la recherche en chimie ou des chercheurs en chimie. Ces expositions sont destinées aux très jeunes, afin de leur donner une autre image. Je crois que nous pourrions faire la même chose pour les mathématiques, mais là, il s'agit d'un projet autour de la chimie. Nous sommes très heureuses de pouvoir commencer ce projet en janvier.

Il y a un projet beaucoup plus large auquel nous nous attelons. Les moyens sont beaucoup plus conséquents, le travail également. C'est toujours en lien avec Florence et la recherche. Florence a initié cette idée, mais nous essayerons de promouvoir la création et surtout la production de six petits films d'animation très courts sur la démarche scientifique. Ces petits films concerneront différentes disciplines et seront diffusés auprès de publics scolaires, toujours dans une optique de divulgation, de leur permettre de connaître et de découvrir ce qu'est la recherche, afin de réveiller des vocations.

Ces actions que je viens d'évoquer sont clairement identifiées dans le label SAPS. Pour information, ce label est doté de 224 000 euros par an et porte sur 3 ans. Nous faisons partie de la deuxième vague de labellisés. Une première vague a été labellisée

et je viens d'apprendre que les premiers résultats et premières évaluations de la première vague nous seront livrés demain matin. Nous avons une réunion, notamment sur la dimension budgétaire, afin de définir ce qui est reconduit. Je suis ravie, parce que je cherche des informations depuis quelques semaines et nous y verrons peut-être un peu plus clair. Chaque année au mois de mai, le ministère me demandera de dresser un bilan des actions et de justifier les financements. C'est également ce travail qui conditionne le renouvellement de ce budget qui n'est pas automatique. Il y a donc également un travail de gestion et de mise en action de la communauté universitaire.

J'ai déjà eu quelques entretiens avec des collègues ici présents, si nous voulons développer une politique SAPS, le label est bien sûr là pour nous y aider, mais est conditionné à un certain nombre d'actions. Si nous voulons développer en interne une politique SAPS à l'UPEC, il s'agit également de pouvoir répondre aux sollicitations de collègues qui sont des projets. Certains m'ont déjà sollicitée pour de très beaux projets. Comme je leur ai indiqué et le réitère ici, si les projets sont en lien avec la philosophie de SAPS, qu'ils sont tout à fait intéressants, le problème est que nous sommes dans des ajustements budgétaires de lancement et qu'il faut que je sache exactement où trouver cet argent, afin de financer des projets qui ne sont pas forcément de gros projets. Comme nous en avons parlé pour ERASME ce matin, ce ne sont pas des projets à 500 000 euros. Dans ERASME, nous avons justement ouvert une ligne pour SAPS. Il s'agit de permettre que des collègues porteurs de projets en interne puissent également bénéficier de ce soutien de notre université.

Nous aurons du renfort, puisque dans le label SAPS, a été prévu et budgété le recrutement d'une ou d'un chargé de projet qui sera rattaché au SCD, le service commun de documentation dirigé par Cécile BAJARD, avec qui je travaille au quotidien. Nous avons déjà reçu les candidatures. Les entretiens auront lieu le 3 janvier, afin de recruter cette personne avec laquelle nous travaillerons en collaboration sur une politique en lien avec SAPS. On peut créer un réseau et ne pas l'animer, ce qui ne sert pas à grand-chose. Il s'agit donc de créer et d'animer un réseau de référents SAPS, ce qui figure dans le label. Nous demanderons que chacun des 32 laboratoires puisse nommer un référent SAPS. Une petite information est qu'un RNA a été prévu et voté l'année dernière, afin que cette personne puisse se charger de ces missions. L'objectif est de pouvoir fédérer en interne les différentes dynamiques, les différents projets et, avec cette chargée ou ce chargé de projet, de pouvoir faire remonter en interne les différentes initiatives. L'UPEC est une université avec de nombreux laboratoires, de nombreux projets et l'on ne peut pas tout savoir. L'idée est qu'au moins cette année, nous puissions mettre en place ce réseau et continuer à travailler activement sur de nouveaux projets.

Le chargé et moi-même travaillerons également en collaboration avec l'observatoire de l'impact de la recherche, en lien avec la politique de recherche, afin de mesurer l'impact de la recherche et surtout en lien avec SAPS, pour établir un bilan des actions. Déjà beaucoup de choses se font à l'université. Le label est là, mais des choses se font au niveau de la recherche participative, de la recherche-action. Je vois Claire ici et au Lab'URBA, nos collègues sont très actifs, ainsi que d'autres laboratoires. Ce sera un peu pour faire un état des lieux et permettre d'y voir un peu plus clair, de structurer cette politique SAPS à l'université.

Nous participerons également à l'alliance dont nous avons beaucoup parlé, l'alliance Aurora qui a un *workpackage* sur sciences et société. Avec Martin, nous commençons à y travailler. Évidemment, je suis également très attentive à la diffusion des appels à projets en lien avec SAPS ou aux ANR sciences participatives, etc., là également pour inciter les collègues à proposer des projets.

Voilà pour les grandes lignes. Je suis tout à fait disponible. Certains collègues m'ont déjà sollicitée. N'hésitez pas à me solliciter, afin d'évoquer un certain nombre de projets. Nous ne pouvons forcément pas tout financier. Il faut que cela ait un lien, une cohérence directe avec la philosophie SAPS, mais nous pouvons toujours en discuter. N'hésitez pas à venir me voir ou je viendrai vous voir, comme je l'ai fait avec certains collègues.

Merci.

M. ZIDI.– Merci, Karine, pour cette présentation. Effectivement, ces projets SAPS sont une richesse pour l'UPEC, d'autant plus que nous en avons découverts lors de nos auditions sur le repyramidage qu'il y avait des collègues impliqués dans ce type de projets, notamment les matheux. Nous étions étonnés, mais positivement étonnés par le travail effectué. Il s'agit maintenant de dynamiser et de structurer toutes ces actions.

Mme BERGÈS.– Il s'agit également de faire savoir ce qui se fait, parce que tu dis l'avoir découvert en LAM.

M. ZIDI.– En effet, un problème d'information se pose. Y a-t-il des questions ou des remarques à la suite de la présentation de Karine ?

M. DUYCK.– Merci pour cette présentation. J'ai une question à poser relative au budget : à combien s'élève le budget SAPS ? Comment vous est-il possible de le dépenser ? Comment cela fonctionne-t-il ?

Mme BERGÈS.– C'est le label qui apporte le budget. Le label est de 224 000 euros par an, a priori reconduits sur 3 années. Comme je le disais, lorsque Florence a rédigé le

dossier de candidature, comme pour une ANR, un certain nombre d'actions ou de partenaires est identifié. C'est ce que j'ai cité dans la première partie de mon intervention. C'est sur ce budget que nous budgétons les actions menées. Clément, tu es à LLSH et c'est la réunion que j'ai eue avec Lucie et tes collègues de LLSH. Ce sont les petits ajustements dont je parlais, mais ce n'est pas un détail, parce que cela conditionne également cette politique de soutien financier. Il s'agit de savoir sur quelles lignes budgétaires prendre le budget pour des actions qui ne sont pas forcément dans le label. C'est par exemple le cas de Jacques qui veut organiser sa vingtième édition de la fête de la science et nous demande un soutien. Nous espérons pouvoir lui apporter. Je n'ai pas beaucoup de réponses, parce que la première vague de labellisations attend son évaluation. La réunion a lieu demain matin et le 6 janvier, une réunion du comité technique du ministère va nous apporter un certain nombre d'informations. Ma question consiste à savoir sur quelles lignes budgétaires je peux prendre cet argent, afin de soutenir des projets UPEC tel que l'on me l'a demandé. Par exemple, si nous n'avons pas tout dépensé sur le label, puis-je prendre une partie de l'argent pour financer des actions autres ? Ce sont toutes ces questions et il est vrai que les débuts sont un peu difficiles, parce que j'ai l'impression que chaque université a un fonctionnement différent.

Mme ALLARD-POESI.– Lorsque j'ai déposé le projet, l'ensemble des actions était budgété pour arriver à 225 000 euros. Tel que je comprends la labellisation, l'argent doit être dépensé uniquement pour celles prévues dans le cadre du label. Je ne suis pas du tout certaine que le reliquat éventuel puisse être utilisé pour autre chose. C'est une question que nous avons tenté de poser depuis plusieurs semaines et nous n'avons toujours pas la réponse. Karine espère obtenir une réponse avec un peu de souplesse. Typiquement, il y a eu un décalage temporel. Nous devons recruter un chargé de projet dès 2022. Le temps que tout se mette en route, que nous trouvions l'organisation qui convienne, la personne ne sera finalement recrutée qu'en janvier.

Mme BERGÈS.– Les entretiens auront lieu en janvier.

Mme ALLARD-POESI.– Elle sera donc éventuellement recrutée en février. Il nous reste du reliquat budgétaire. La question est : pouvons-nous l'utiliser pour autre chose ? Si ce n'est pas le cas, cela signifie-t-il que nous pouvons décaler dans le temps ? Est-ce pluriannuel ? Pouvons-nous l'utiliser au-delà des trois années ? Si ce n'est pas le cas, pouvons-nous l'utiliser pour des actions internes ? Ce n'est pas du tout certain. C'est à voir. C'est comme pour les projets ANR, une fois que la ligne budgétaire est définie, nous ne pouvons pas l'utiliser pour autre chose. Pouvons-nous décaler temporellement ? C'est ce que nous espérons pouvoir faire.

Mme BERGÈS.– J’espère que les réunions de demain matin et du 6 janvier nous apporteront un certain nombre de réponses concrètes, parce que nous avons besoin de concret. Pour lancer tout cela, nous devons avoir du concret. Quand je parle aux collègues, il faut que ce soit concret, que je sache quel type de soutien et où nous le prenons. Pour moi, toutes ces questions sont centrales pour lancer toute cette politique.

M. ZIDI.– Merci, Karine. Je vous propose d’avancer dans l’ordre du jour.

2.5 Information relative aux Actions et perspectives des axes stratégiques

M. ZIDI.– Le point 2.5 est une information que nous voulions communiquer aux nouveaux élus du CAC sur les axes stratégiques de l’UPEC, en particulier les actions menées et les perspectives. Nous avons demandé aux porteurs des cinq axes stratégiques de venir aujourd’hui. Malheureusement, Fabrice et Fanny qui pilotent l’axe TIR n’ont pas pu se dégager pour un problème d’emploi du temps. Nous n’aurons donc que quatre présentations. Pour l’axe NSP, je vois que Julien est présent. Pour la francophonie, ce sera Yolaine. Pour l’axe SSE, ce sera Isabelle. Pour l’axe SPEF, il y aura Yann. Je vous propose de commencer par Yann.

M. BASSAGLIA.– Bonjour à tous. Je vais vous présenter l’axe SPEF (sciences et pratiques en éducation et en formation). Globalement, c’est un axe tournant autour des pratiques éducatives et reposant sur le fait que nous soyons une communauté qui pratique, avec des praticiens et en même temps étudie ces pratiques, un certain nombre de laboratoires s’intéressant à l’étude de ces pratiques en éducation et en formation. L’idée de l’axe SPEF est d’essayer de mettre en synergie toute cette communauté.

Trois objectifs principaux sont rassemblés ici : développer une analyse et une transformation des pratiques (nous avons vraiment un objectif d’essaimage des résultats que nous pourrions obtenir) ; tisser des relations dynamiques et fonctionnelles entre recherche et formation, c’est-à-dire faire comprendre ce qu’est la recherche dans un contexte de pratiques éducatives ; catalyser l’élaboration, la mise en œuvre et l’évaluation des pratiques formatives originales, ainsi que la formalisation scientifique de ce process, autrement dit comment nous pouvons arriver à conceptualiser des initiatives dans le cadre de pratiques pédagogiques.

Un certain nombre de composantes est impliqué là-dedans. Celle venant tout de suite à l’esprit est bien sûr l’Inspé, que je salue au passage, mais toutes les composantes peuvent être impliquées. Comme je vous l’ai dit, c’est une communauté qui regroupe également des praticiens. C’est ce qui fait l’intérêt de l’axe SPEF. Ce sont également différents laboratoires, puisque dans plusieurs laboratoires, des personnes

s'intéressent à ces pratiques, ces initiatives, ces innovations dans le domaine de la pédagogie et de la formation. Je tiens à préciser que nous nous intéressons également à tous les domaines de la formation, que ce soit la formation initiale ou la formation continue, ce qui permet d'avoir également un lien avec le milieu professionnel.

Voilà le comité d'animation. J'aurai moi-même une question à poser à propos de ce comité d'animation, puisque certains membres nous quittent, soit parce qu'ils partent à la retraite, soit pour d'autres missions. Il faudra donc nous poser la question de la façon dont nous les renouvelons. Pour vous prévenir, nous poserons la question en janvier.

Que faisons-nous ? Nous essayons d'organiser régulièrement des réunions de ce comité d'animation. Surtout, nous centrons nos actions autour d'une journée d'étude par an que nous essayons d'organiser. Cette journée d'étude a eu lieu cette année au mois de juin et tournait autour des enjeux et des bases sur les recherches collaboratives en éducation. C'était assez intéressant, parce que cela permettait d'intéresser tant les praticiens que les chercheurs professionnels dans le domaine. Nous nous étions interrogés sur les pratiques de formation à distance. Nous sommes relativement satisfaits du succès, puisqu'entre 80 et 100 personnes viennent à ces journées d'étude, ce qui est plutôt bien pour ce genre d'action.

Bien sûr, nous participons également à l'évaluation des dossiers BQ-ER, BQR, comme tous les autres axes, mais je suppose que les autres membres le rappelleront également.

En 2023, nous prévoyons à peu près la même chose. Nous continuerons à avoir des actions d'évaluation au fur et à mesure des demandes de la présidence. Nous prévoyons également une journée d'étude que nous essayerons d'organiser en mai ou juin. Ce n'est pas encore fixé et ce sera en fonction des prochaines réunions du comité d'animation. Nous essayerons de la centrer sur l'évaluation des effets de la recherche, la façon dont on peut évaluer, soit en tant que praticien, soit en tant que chercheur, les effets des protocoles que nous essayons de mettre en place. J'insiste sur le fait que les praticiens et chacun en tant qu'enseignant-chercheur peuvent tirer bénéfice à écouter ces journées d'étude. Je vous invite donc tous à y participer. Bien sûr, il y a l'implication des laboratoires dans l'évaluation scientifique. Nous accompagnons également quelques projets retenus dans PULSE. Nous contribuerons également aux réflexions sur le volet éducation du PIA, ainsi qu'aux activités de la SFR qui a été montée au niveau de la SPEF.

Voilà, très rapidement. J'espère avoir été suffisamment rapide. Les deux référents de cet axe sont Alain MOUCHET qui est en STAPS et moi-même qui suis à la FST.

M. ZIDI.– Merci, Yann. Y a-t-il des questions ? Jean-Luc.

M. le Président.– Pour la communauté, il faut peut-être préciser ce qu'est la SFR, en deux ou trois mots.

M. BASSAGLIA.– Ce sera très compliqué pour moi. Robin sera beaucoup mieux placé que moi pour le faire. Christophe en est le responsable.

Un intervenant.– En 2019, il y a eu un appel à projets pour le pilote de l'éducation et de la formation, ce que certains appelaient les « ESPE du futur ». Il y a eu trois lauréats en France : Grenoble, Lille et Normandie et Aix-Marseille. Malheureusement, notre université n'a pas été lauréate de ce pôle pilote, mais nous en avons profité pour structurer la recherche en éducation et formation, en créant une structure fédérative de recherche. Aujourd'hui, elle s'est un peu enrichie et l'université Gustave Eiffel a rejoint cette SFR qui correspond au périmètre académique de l'Inspé, de la formation des enseignants de l'académie. Elle réunit les quatre universités, même si l'UPEC est de loin la plus représentée. Deux responsables pilotent cette SFR : Christophe JOIGNEAUX, membre du CAC et Cécile OUVRIER-BUFFET. Ils vont organiser à la fois une journée d'étude et quatre de ces laboratoires répondent à un appel à manifestation d'intérêt sur l'innovation dans la forme scolaire. C'est un appel au PIA 4 que porte le rectorat et pour lequel nous sommes partenaires, avec un projet centré sur les mathématiques, le fait d'améliorer les résultats des élèves en mathématiques dans l'académie de Créteil, en mettant en place à la fois une maison académique des mathématiques et sept pôles innovants. Nous serons amenés à accompagner les enseignants, mais également à évaluer l'effet de cette nouvelle forme scolaire, cette nouvelle façon d'enseigner les mathématiques du premier au second degré, à travers la recherche dans quatre champs : sociologie, sciences de l'éducation, psychologie et didactique.

Peut-être voudras-tu rajouter quelques mots, Christophe. Non ? Voilà pour cette structure fédérative de recherche.

M. ZIDI.– Je vous propose de passer à l'axe suivant avec Isabelle pour SSE.

Mme COLL.– L'axe SSE est l'axe santé, société, environnement, que je copilote avec Sophie LANONE qui est à l'IMRB. Cet axe s'appuie sur une recherche déjà existante et bien ancrée dans les différents domaines académiques, disciplinaires de l'UPEC. Nous sommes plus de vingt structures de recherche à être concernées par cet axe, tant du côté de la santé, que du côté des sciences humaines ou encore des sciences de l'environnement. Énormément de typologies de questions et de problématiques peuvent être abordées. C'est ce qui fait notre richesse. Notre philosophie est que pour développer des connaissances nouvelles sur les interactions entre la santé,

l'environnement, la ville, le vieillissement, les handicaps, etc., il va falloir aller chercher des méthodologies aux frontières de nos disciplines et donc savoir croiser les outils de recherche, les approches de recherche. C'est vraiment ce que nous voulons encourager dans SSE. Nous n'allons pas inventer une nouvelle recherche, mais nous serons facilitateurs, afin que cette recherche aux frontières puisse se faire. Nous allons vraiment insister sur la volonté de décroiser les champs de recherche et provoquer de nouvelles collaborations entre les disciplines, dans le cadre de l'innovation de la recherche.

Les missions confiées à l'axe sont de favoriser l'émergence d'une telle recherche, la construction de projets transdisciplinaires, aussi bien en recherche qu'en formation. Pour cela, nous devons arriver à animer la thématique dans la communauté, essayer de donner de la visibilité aux projets. Nous ne sommes que deux et ce n'est pas nous qui faisons la science, mais nous essayons de faciliter sa réalisation et d'accroître sa visibilité. Nous essayons d'être là pour dialoguer, mettre en connexion, soutenir les projets.

Dans le comité d'animation de l'axe, nous sommes quatorze personnes : quatre personnes en santé, trois à la FST, deux à la FSEG, une à l'IUT Créteil-Vitry, deux à l'Inspé, une en droit et une en LLSH. C'est volontairement très transversal, ce qui nous permet d'avoir des discussions assez enrichissantes quand nous débattons de l'intérêt des projets pour l'axe SSE, notamment dans le cadre de l'examen des réponses sous AO bonus qualité.

Qu'avons-nous fait cette année ? Il y a évidemment un travail de comité qui est celui de l'examen des réponses aux appels bonus qualité recherche ou enseignement recherche. Le travail des deux porteuses de l'axe est d'être toujours en veille, afin de savoir ce qui se fait à l'UPEC, d'être présentes quand des personnes nous demandent de donner un peu de visibilité, un cadre, un contexte à leur séminaire ou à leurs recherches ou simplement de les aider à mettre en relation des personnes. Nous en avons parlé tout à l'heure, j'ai organisé cette année deux ateliers d'écriture avec le journal *The Conversation*, dans le cadre de SSE. Deux ateliers ont eu lieu et trois articles sont en écriture depuis. C'est plutôt positif. Il y avait une dizaine de personnes dans les deux ateliers, ce qui est à peu près le volume souhaité par les animateurs. J'essaie d'animer au quotidien un travail de représentation. J'ai animé une table ronde sur les questions SSE aux dix ans du Labex Futurs Urbains. Étant également membre de l'EUR LIVE en tant que porteur de pilier, je suis également venue en tant que LIVE pour essayer de donner un peu de visibilité à LIVE dans SSE. Je suis intervenue pour cadrer un peu l'importance des séminaires transversaux lorsque le cycle des séminaires a commencé aux UIMRB l'année dernière. Parfois, je suis invitée pour avoir connaissance de ce qui se passe à l'université avec les partenaires. J'étais invitée à un

événement à *The Conversation*. Tout à l'heure, j'aurai le plaisir d'aller assister à l'inauguration des nouveaux locaux du LGP à Thiais. Ce sont des choses importantes, parce qu'il faut se tenir en permanence informé, afin de pouvoir, si besoin, mettre les personnes en relation.

Il s'agit d'une communauté de recherche dans laquelle nous ne fonctionnons pas énormément par séminaires, même si j'y reviendrai tout à l'heure. Nous sommes plutôt là pour donner un peu d'impulsion aux travaux. Nous travaillons davantage sur l'adossement recherche et formation où, depuis l'année dernière, j'ai personnellement participé au montage d'UE dans trois formations différentes totalement axées SSE. Depuis l'année dernière, je pilote une UE de six ECTS, avec douze séminaires et trente heures de formation sur les approches d'observation de l'environnement, dans le master transformation socioenvironnementale de l'Institut d'études politiques. Il s'agit d'un master piloté par Sylvie TORON, pour lequel j'organise toute la mise en relation, le fonctionnement et les évaluations des étudiants. L'année dernière, j'ai été sollicitée par Marie-Albane de SUREMAIN pour monter quelques-uns de ces séminaires dans le cadre du master « éduquer au développement durable » qui est un master professionnalisant pour les formateurs sur le développement durable. Ce master va pouvoir démarrer en septembre 2023. Lors du prochain semestre, nous allons monter cette UE de séminaire commun sur le développement durable et d'éducation au développement durable. Ce programme se monte notamment dans le cadre du *graduate program* S. Récemment, Sophie LANONE et moi avons été sollicitées pour contribuer à deux UE : une UE dont je serai porteuse et une UE dont je serai co-porteuse, dans le cadre de la création d'un master One Health, où nous essayerons de mettre en relation environnement et santé. Il y aura une UE exposome et une UE ressources et impacts.

Voilà le travail que nous menons dans le cadre de SSE. Je n'ai pas eu le temps de le faire cette année, mais j'ai toujours pour projet en 2023 de monter un cycle de séminaires. J'ai identifié quatre types de séminaires, des titres, des intervenants et j'espère que 2023 me permettra de les mettre en œuvre.

Pour terminer, parce qu'il est important de savoir pourquoi nous faisons l'axe SSE, l'expérience que j'ai de ces deux ou trois dernières années est qu'il est important que nous existions, parce que nous sommes des référents de la stratégie d'établissement. On vient souvent me chercher, afin de me demander une mise en visibilité, une mise en relation avec des partenaires. Dans le cadre du montage des UE, c'est de la mise en relation avec des partenaires que je sais identifier, parce que je fais beaucoup de veille. Nous avons été contactés par Bruno PETEY-GIRARD sur un travail de mise en synergie entre SSE et la future MSH, ce qui va s'accélérer dans les mois à venir. Nous aimerions bien avoir la possibilité de faire du soutien aux projets internes. Nous ne

connaissons pas les modalités, avons de très petits crédits, mais parfois, des coups de pouce sur des séminaires de partenaires peuvent être intéressants.

Ce qui reste à améliorer un peu est évidemment la communication. Nous ne sommes pas des chargés de communication, n'avons pas beaucoup de temps pour le faire, mais à court terme, il faudrait que nous ayons un peu plus de visibilité sur le site *Web*, par exemple pour mettre à disposition des *newsletters*.

Merci.

M. ZIDI.– Merci, Isabelle. Y a-t-il des questions ? Je vous propose de passer à l'axe suivant, celui de la francophonie. Yolaine.

Mme PARISOT.– Bonjour à toutes et à tous. Je suis Yolaine PARISOT, professeur de littérature à l'UFR de lettres, langues et sciences humaines. Avec Laure CLÉMENT-WILZ qui ne pouvait pas être présente aujourd'hui et est professeur de droit public à la faculté de droit, je suis responsable de l'axe francophonie et plurilinguisme.

Je vais faire quelques rappels sur la raison d'être de l'axe et ses objectifs. La raison d'être est le constat que nous avons fait initialement d'une expertise à l'UPEC en francophonie et plurilinguisme et plus encore le fait que le plurilinguisme des populations de notre communauté universitaire était important pour les interactions entre nous et avec l'environnement socio-économique, qu'il fallait sans doute en faire quelque chose dans le cadre des objectifs de transformation sociale portés par notre université.

J'ai repris ce qui avait été fait l'an dernier dans les composantes impliquées, en ajoutant, parce que la liste n'est pas limitative. Toutes les composantes peuvent être impliquées. Celles-ci sont celles se manifestant le plus régulièrement. C'est la même chose pour les laboratoires, la liste peut évidemment s'étoffer, ce que nous souhaitons.

Trois objectifs ont été annoncés au départ et sont toujours poursuivis :

- établir un état des lieux des relations entre les traditions de pensées et de pratiques et les langues d'usage dans les disciplines de la recherche académique, bien au-delà du domaine art, lettres, langues ;
- nous appuyer sur nos expertises, afin de mettre en œuvre une offre de formation innovante répondant aux impératifs d'une éducation plurilingue et interculturelle en même temps qu'aux enjeux du monde politique contemporain ;
- développer la politique d'internationalisation de l'UPEC, notamment envers les pays francophones ou en situation de plurilinguisme remarquable ou envers

les universités dont la politique est tournée vers les études francophones ou les questions de plurilinguisme.

J'ai actualisé la composition du comité d'animation, dont vous verrez qu'elle s'est drastiquement réduite en raison des départs à la retraite et des mutations. Avec l'autorisation de Mustapha, puisque nous en avons parlé la semaine dernière, je terminerai par l'annonce d'un appel à candidatures au mois de janvier, afin de compléter ce comité d'animation. Nous avons besoin de renfort, notamment en droit, dans d'autres composantes. Jusqu'à présent, il y avait Joana BELO, la directrice de la Direction des relations internationales en tant que personnel BIATSS et il serait bien d'avoir à nouveau au moins un personnel BIATSS.

Comme cela a été mentionné pour les autres axes, nous consultons régulièrement le comité d'animation, afin qu'il rende des avis sur les demandes de labellisation des candidatures BQR axes stratégique et BQ-ER, ce qui correspond à notre objectif 2. Nous avons tenu un séminaire, essentiellement en ligne, puisque c'était pendant la pandémie et dans la suite de la pandémie, sur le plurilinguisme dans les disciplines et les institutions, construction des savoirs, circulation des traductions. Nous avons des enregistrements et des documents que nous voudrions absolument mettre en ligne, afin de constituer cet état des lieux. C'est un peu là que le bât blesse, parce que nous avons rempli de nombreux formulaires demandés par le service communication. Nous aurions vraiment besoin d'une page dédiée à l'axe, notamment pour mettre ces éléments à disposition.

L'une des réalisations de l'axe a été l'EUR FRAPP qui est souvent confondue avec l'axe, ce qui n'est pas bien. L'idée n'est pas de confondre l'EUR avec l'axe. L'axe englobe beaucoup plus largement que l'EUR, mais l'EUR est un exemple d'action que peut promouvoir cet axe. Jusqu'à présent, l'EUR FRAPP a attribué six contrats doctoraux. Elle a attribué trois fois cette bourse annuelle à destination des étudiants internationaux aux niveaux M et D, ce qui répond à l'objectif 3 de l'axe FP. Elle a mis en œuvre son offre de formation, ce qui correspond aux objectifs 2 et 3, un séminaire doctoral en partenariat avec l'ED Cultures et Sociétés, neuf parcours types de master dont certains sont relativement transformants. Je songe aux deux parcours en droit européen, au parcours en philosophie, au parcours sciences politiques internationales de l'EP. Nous avons créé sept séminaires interdisciplinaires, ce qui répond également aux objectifs de l'axe.

Il y a eu deux universités, l'une d'automne et l'autre d'été qui était la plus importante, avec la visite du Conseil scientifique international de l'EUR et surtout, des ateliers et tables rondes organisés par des laboratoires du consortium CEDITEC, IMAGER et MIL notamment, sur des thématiques qui dépassaient vraiment la problématique de l'EUR

sur langages et pouvoirs et résonnait également avec le séminaire de l'axe FP. Il faut savoir que l'EUR cofinance des manifestations scientifiques et des aides à la publication et à la traduction.

Au sein de l'axe, nous avons renforcé nos relations avec l'agence universitaire de la francophonie qui nous soutient en termes de communication. Je vous ai transféré un exemple récemment. L'EUR a participé aux premières Assises de la Francophonie scientifique. Nous ne l'avons pas fait cette année, mais nous pourrions participer aux prochaines.

En termes d'internationalisation, d'exemple de ce que l'axe FP peut faire, nous sommes souvent sollicités au sein de différents échanges internationaux. Cela a été le cas pour l'alliance universitaire européenne Aurora. Nous avons eu des échanges avec l'université d'Innsbruck, en particulier avec la directrice du pôle interdisciplinaire d'études françaises. C'est un exemple d'action de l'axe.

En termes de perspectives, nous souhaiterions poursuivre ce séminaire, parce qu'il est assez intéressant pour détecter les points de convergence, mettre les différentes composantes et différents laboratoires travaillant souvent de manière cloisonnée en contact sur ces questions. Le programme n'est pas encore fixé pour cette année, mais nous avons plusieurs idées, toujours sur ce principe du dialogue interdisciplinaire. Nous voulons vraiment mettre en ligne cet état des lieux. Il serait vraiment important d'avoir un soutien technique de ce point de vue. Parce que nous trouvons qu'au sein du comité d'animation, l'axe est trop peu sollicité par les disciplines scientifiques au niveau des BQR et BQ-ER, nous aimerions bien organiser une manifestation scientifique autour de sciences et plurilinguisme, ce qui correspondrait à notre objectif 1.

La suite est le développement de l'EUR FRAPP, mais qui serait un exemple, ainsi que d'autres projets enseignement recherche qui pourraient voir le jour dans le cadre de cet axe. Il s'agit également de continuer à jouer notre rôle en matière d'internationalisation.

M. ZIDI.– Merci, Yolaine. Y a-t-il des questions ?

M. le Président.– Avec Martin SCHWELL, nous étions en République tchèque, à Olomouc, où se trouve l'université de Palacky qui fait partie de l'alliance Aurora, dans laquelle il y a également un pôle francophone assez important. La chargée d'ambassade est prête à aider pour faciliter beaucoup de choses. Martin a été un peu juste sur l'écriture du document, mais ils sont très demandeurs de relations avec nous, sont prêts à venir, à se déplacer, ce qui est assez sympathique. C'est pour dire qu'il y a aussi des moyens pour Aurora derrière.

Une intervenante.– Yolaine, nous avons deux ingénieurs de recherche qui sont en cours d'élaboration d'une revue qui s'appelle « *Transmettre* », justement en français. Le français est vraiment au cœur du projet. L'objectif est de transmettre des connaissances extrêmement techniques, de les partager en France entre ingénieurs de recherche. C'est également à l'endroit des communautés francophones par le monde. Ce serait une revue en accès ouvert. Je te donnerai les coordonnées, parce qu'il peut être intéressant d'échanger avec eux sur leur projet.

M. ZIDI.– Merci. Je vous propose de passer au dernier axe, l'axe NSP. Julien.

M. CERVELLE.– Je suis Julien CERVELLE, responsable de l'axe numérique, sciences et pratiques. C'est un axe un peu particulier, parce qu'au départ, il n'était pas prévu. Il émane de la commission recherche qui a proposé sa création.

Pour voir cette page, il faut taper « NSP UPEC » pour tomber dessus. Nous avons des pages *Web* officielles. Nous avons un beau site *responsive* et l'on arrive même à décaler le menu juste en grandissant. C'est le site institutionnel qui a la bonne idée de contenir toutes les informations que l'on nous demandait sur les diapositives. Vous pourrez le consulter plus tard.

L'axe numérique, sciences et pratiques concerne le traitement des données. Quand l'axe a été créé, l'une des difficultés était de décider les contours de l'axe numérique. Certains disaient : « Tout le monde fait du numérique. Il suffit d'utiliser Word. » Nous avons donc décidé de nous concentrer sur les données. Le numérique, ce sont les données numériques. C'est ce qui fait que nous avons notre (*inaudible, 01.44.47, monde ?*) 2.0 à l'heure actuelle, que nous avons ces données numériques présentes un peu partout. Ce qui a créé un bouleversement est d'une part la possibilité d'avoir des données massives, ce qui était nouveau. Nous avons accès à des ressources faramineuses en ligne. D'autre part, c'est la possibilité d'avoir accès à des données complexes, de pouvoir analyser des données annotées, des documents annotés de corps humains, de génomes et c'est une (*incompris, 01.45.12*) qui a donné l'intelligence artificielle, puisque nous avons pu nourrir ces (*inaudible, 01.45.18*).

Vous voyez les objectifs de l'axe. Veuillez m'excuser, les autres ont commencé par les membres. Nous avons identifié toutes les composantes. Je ne sais plus si c'est Yolaine ou Isabelle qui a dit que c'était ouvert, bien évidemment. Il n'y a aucune restriction, puisque tous les membres de l'UPEC peuvent candidater. La plupart des composantes en font partie et un certain nombre de laboratoires du numérique, des sciences humaines et des sciences expérimentales a voulu rejoindre l'axe directement et comme cela se voit, avec les différents retours d'appels d'offres BQ-ER. Les BQ-ER seront présentés tout à l'heure et le CR a pu voir le CTE6 (*inaudible, 01.46.15*) BQR.

Au niveau des thématiques que soutient l'axe NSP, il y a des actions recherche, des actions enseignement et des actions transversales. Derrière, l'idée est toujours de favoriser la recherche pluridisciplinaire. Nous en avons un certain nombre d'exemples. Parmi ces recherches, il y a tout ce qui concerne vraiment la modélisation, la simulation numérique. Nous avons des partenariats entre les sciences expérimentales et les sciences numériques pour effectuer cela. Il y a les algorithmes dans la vie publique, dans un partenariat sciences humaines et sciences numériques ou les sciences humaines entre elles, puisque certains laboratoires ont des compétences dans le numérique qu'elles peuvent partager avec d'autres laboratoires un peu moins numériques par le biais de l'axe. Évidemment, il y a l'intelligence artificielle et je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi. Il y a tout ce qui est données sensibles. On parle beaucoup de cybersécurité. Toutes les universités sont en train de se faire *hacker*. Il va vraiment falloir nous protéger. Nous avons des données et il faudra regarder comment faire pour transférer, ce que nous avons le droit de faire également, avec beaucoup de notions juridiques qui interviennent.

En enseignement un peu plus évident, il nous semblait important de proposer des formations au numérique à un public très varié. C'est pour cette raison que l'axe NSP, dans la mesure de ses capacités, impulse un peu les formations hybrides numériques et scientifiques. Actuellement, nous avons plusieurs projets à l'UPEC qui sont parfois antérieurs et parfois postérieurs à l'axe NSP, mais en tout cas, l'axe NSP est le bon endroit pour discuter de ces pratiques d'enseignement. J'en reparlerai au niveau du bilan de ces actions.

Enfin, il y a les actions transversales. Pour l'instant, c'est plutôt un vœu pieux. Nous n'avons pas encore réussi à mettre en place les actions transversales. Nous sommes tous motivés, estimons qu'il faut le faire, mais les personnes faisant du numérique sont, comme tout le monde, très chargées en ce moment. Nous n'avons pas pu le faire, mais aimerions bien avoir des développements *open source*, mettre en place des systèmes *open data* à l'UPEC, des outils numériques spécifiques, etc. et créer des endroits d'échanges. En tout cas, cela progresse. L'un des acteurs de l'axe est Pierre VALARCHER, vice-président numérique qui interagit avec la DSI, afin d'augmenter la qualité numérique de l'UPEC, ce qui avait déjà été impulsé par le VP numérique précédent. Nous avons à présent du *Wi-Fi* qui fonctionne. Nous sentons que cela progresse et va dans le bon sens. D'ailleurs, je remercie mes collègues pour cela.

Voici les membres du comité d'animation. Nous avons essayé de faire le plus large possible. Les composantes ne sont pas indiquées, mais nous avons essayé de recouvrir le plus de composantes possible. Comme mes collègues des autres axes, il

faudra probablement prévoir de petites mises à jour des membres de l'axe en fonction des personnes qui partent, des personnes qui sont gelées et des personnes qui restent.

Les bilans ne figurent pas sur le site *Web*. C'est le côté un peu rigide qui a été défendu là-dessus.

Au niveau de l'axe numérique, cette année, nous avons eu un peu de mal à faire notre mobilisation. Nous avons fait quelque chose en 2021. C'est également en ligne. C'est mon côté informaticien, si je n'arrive pas à avoir un site *Web*, j'achète un nom de domaine à trois euros par an, ce qui me permet de mettre des pages *Web* en ligne. C'est upec.ovh et si l'UPEC veut le récupérer, je lui rends.

Le 1^{er} juillet, nous avons organisé un webinaire autour des axes portés par l'axe. Il a très bien fonctionné. Dans nos perspectives 2023, il serait bien de refaire un webinaire. Cette année, un peu en biseau avec ces webinaires, nous avons voulu faire des séminaires de présentation au numérique. Malheureusement, comme ce n'est pas disciplinaire, c'est plus difficile à mettre en place et de maintenir une journée. Il semblerait que ce ne soit pas la bonne présentation. Cela avait bien fonctionné la première fois et il est vrai que nous avons un peu échoué. La Covid ne nous aide pas, mais ce n'est peut-être pas la seule raison. C'est peut-être un peu la responsable, parce que c'était un séminaire co-organisé par un médecin et ces derniers temps, les médecins ont été sollicités pour d'autres choses que la recherche et les sciences. Dans le futur, nous privilégierons plutôt cette option (*inaudible, 01.51.04*).

En termes de projets encadrés, comme je vous l'ai dit lors de la présentation des objectifs de l'axe, le but est vraiment de servir de salle de réunion, de mise en relation entre différents acteurs de l'université. C'est essentiellement numérique et sciences expérimentales, avec notamment des biologistes qui traitent beaucoup de données numériques et ont besoin d'outils numériques. Ils peuvent demander des conseils, de l'aide à des personnes qui font des statistiques ou de l'intelligence artificielle. Nous avons les sciences humaines et sociales, toujours liées à des numériciens, pour d'autres cas. Ce ne sont plus des données massives, mais plutôt des données complexes, difficiles à extraire, très pratico-pratiques, comme la façon d'extraire un *tchat* sur Twitch, afin de récupérer tous les commentaires et de les traiter.

Il y a également beaucoup de projets internes aux sciences humaines, puisqu'un certain nombre de laboratoires, notamment le CEDITEC, a développé certaines compétences en numérique et les partage directement avec d'autres laboratoires sciences humaines et sociales. Cela se voit au niveau des réalisations. Je citerai le Living Lab AlgoPo qui a été créé avec l'aide de l'axe numérique, sciences et pratiques,

même si ces acteurs sont les principaux responsables de la bonne réussite de ceci. C'est également la création d'un *graduate program* qu'Arnold va vous présenter, autour de l'intelligence artificielle et du numérique dans les sciences humaines.

Pour le futur, comme je vous le disais, nous prévoyons d'organiser un autre webinaire en 2023. Comme nous avons un peu de mal à utiliser le budget directement, que nous n'arrivons pas à organiser quelque chose sur place et que cela fonctionne mieux en ligne, nous souhaitons demander s'il ne serait pas bien de proposer des aides d'ingénierie au numérique. Par exemple, des étudiants en informatique pourraient être intéressés par le fait d'implémenter, de développer des choses. Cela coûte moins cher de faire appel à une SSDSI. Lorsque vous demandez quelque chose à Capgemini, cela coûte un peu plus cher. Nos étudiants ne seraient pas contre le fait de monter quelque chose avec vous, puisque c'est vous qui êtes garants de ce budget.

M. ZIDI.– Merci, Julien. Y a-t-il des questions ?

En synthèse de ce que j'ai entendu, les axes stratégiques contribuent au lien entre enseignement et recherche. Nous l'avons toujours défini de façon théorique, mais maintenant, nous sommes dans une phase opérationnelle. Il s'agit de décloisonner les disciplinaires avec des structures, composantes et laboratoires impliqués.

Une information que nous pouvons aussi donner est que lorsque le Hcéres nous a visités il y a quelques années, concernant les axes stratégiques qui étaient plutôt dans une dynamique renouvelée, puisqu'ils existaient avant, il a retenu que cette dynamique était bien affichée. Nous pouvons imaginer que lors de leur prochaine visite, dans quelques mois, ils voudront savoir ce qui s'est fait, en particulier sur les aspects au travers des actions décrites sur les sites *Web*. Apriori, l'axe NSP a pris un peu d'avance. Il est clair que ces axes stratégiques ont été des catalyseurs d'un certain nombre de projets qui ont été cités, que ce soient les EUR, les graduate de programs. Tu as parlé d'AlgoPo et dans le futur, il y aura la MSH. Il s'agit à présent de mettre en avant tous ces projets, en tout cas de bien identifier toutes ces actions et de mieux les positionner.

Les échanges que nous avons eus avec les différents porteurs des axes stratégiques indiquaient qu'il manquait de communication. Je ne parle pas de ce qui a été fait au niveau de NSP, mais de façon générale, il s'agit de mettre cela un peu plus en avant, d'avoir des pages dédiées. J'ai bien retenu ce qui a été dit la semaine dernière, lors de notre réunion. Bien entendu, c'est également un travail interaxes, que j'avais retenu et qui n'a pas été cité aujourd'hui, mais Alain MOUCHET de l'axe SPEF nous avait interpellé sur ce point il y a quelque temps. Des actions peuvent également être menées entre les axes.

Comme l'a dit Julien et que pour vous ayez tous le même niveau d'information, le budget de fonctionnement est 5 000 euros par axe, soit 25 000 euros au total pour les axes stratégiques. Selon les cas de figure, ces budgets ont été dépensés ou non. Pour l'instant, nous allons plutôt rester sur ces budgets, avec une éventuelle reconfiguration, ce sera à voir. De toute façon, il y a un soutien fort de l'équipe politique aux axes stratégiques et à leur développement.

Pour finir, je tiens à remercier les porteurs d'axe pour cette présentation à titre d'information pour les nouveaux élus. Bien entendu, nous serons amenés à rediscuter de ces axes, en particulier lorsque nous serons à des phases d'évaluation de dossiers, que ce soient des dossiers BQR pour la CR ou BQ-ER pour le CAC.

Jean-Luc.

M. le Président.– Merci à toutes et à tous. Merci, Mustapha. Nous avons un peu regardé les éléments de partage sciences humaines, sciences etc. Nous avons vu qu'il y avait des endroits où il y avait possiblement de la place pour un autre axe, voire autre chose, notamment dans l'alignement avec des gradués de programmes en construction. Ce sont des choses que nous devons un peu caler, notamment dans le cadre de notre réflexion de cohérence d'ensemble.

Je vous ai parlé d'Olomouc, parce que j'en reviens, mais ils nous ont essentiellement parlé de matériaux du futur. Il est vrai qu'il y a une place. Il y a un *graduate program* autour des matériaux du futur, etc. En tout cas, c'est une réflexion. Nous ne pouvons pas simplement la discerner sur cela, mais il s'agirait d'aligner des gradués de programmes. Certains s'alignent bien avec les axes stratégiques. Il est important d'avoir une visibilité d'ensemble, y compris en termes de communication sur laquelle nous ne sommes pas les plus forts, pour différentes raisons. C'est une autre question. Je crois qu'il y a la place pour une réflexion à ce stade. Mustapha, il serait bien que tu orchestres cette réflexion sur le fait de caler avec les gradués de programmes. Il s'agirait également d'avoir les retours d'un certain nombre de collègues qui se sont déjà exprimés il y a quelques années sur le fait qu'ils ne se reconnaissaient pas dans les axes, de savoir comment nous pourrions éventuellement ouvrir les choses. C'est à discuter, parce que je crois que c'est un élément important.

M. ZIDI.– Merci. Je vous propose de poursuivre l'ordre du jour.

2.6Projet de *Graduate program* « Enjeux juridiques et politiques du Numérique »

M. ZIDI.– Nous sommes maintenant au point 2.6 qui est également un point d'information, en particulier pour les nouveaux élus, puisque nous sommes un certain

nombre à avoir déjà entendu parler de ce projet de *graduate program* 2023 autour des enjeux juridiques et politiques du numérique. Ce projet pour 2023 va également suivre tout le processus d'évaluation, en particulier la COF et la CFVU. Noé va nous le présenter, tu as la parole.

M. WAGENER.– Merci. Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous dire quelques mots sur ce *graduate program*, que nous avons entre-temps renommé « Numérique, politique, droit » et non plus « Enjeux juridiques et politiques ». Nous l'avons présenté en formation plénière du Conseil académique l'an dernier, il y a quasiment un an jour pour jour. Nous l'avons ensuite suspendu et je vais vous dire deux ou trois mots sur les raisons de cette suspension. Ce *graduate program* s'arc-boute sur deux masters : le master droit et numérique, spécifiquement son parcours informatique et droit porté par la faculté de droit et l'IUT de Sénart-Fontainebleau et le master politiques publiques, en particulier son parcours transformation numérique des territoires. Le *graduate program* vient s'arc-bouter sur ces deux parcours types. Nous avons assez vite constaté que nous n'arrivions pas à surmonter certaines difficultés, en particulier le fait que des kilomètres séparent ces deux parcours types. Une distance de 72 kilomètres représente beaucoup de temps de déplacement pour nos étudiants. C'était également le fait qu'ils n'étaient exactement sur le même rythme d'apprentissage. Ce sont deux parcours types en apprentissage aujourd'hui et le rythme d'apprentissage n'est pas le même. La dernière raison qui nous a conduits à suspendre est tout simplement le fait que du côté du master politiques publiques, le parcours n'avait pas encore été ouvert, puisqu'il a ouvert au mois de septembre, à la dernière rentrée universitaire. Finalement, en février, nous avons décidé de suspendre cette ouverture, de prendre un peu plus de temps, considérant qu'il n'y avait pas non plus d'urgence absolue et que les difficultés à résoudre étaient importantes. Nous essayons de les résoudre et c'est pour cette raison que nous sommes un peu à la queue du troupeau des *graduate programs*. Nous sommes les derniers.

Le fil conducteur, l'objectif général de ce *graduate program* numérique, politique et droit est qu'il part du constat d'une réelle difficulté aujourd'hui, que ce soit du côté des sciences politiques appliquées au numérique ou du côté du droit du numérique, à produire de très bonnes thèses sur ce sujet à l'UPEC. Nous avons deux masters, dont un qui a déjà quelques années, celui du droit numérique qui fonctionne très bien, produit beaucoup d'apprentissages, mais ensuite, les étudiants partent tout de suite en entreprise ou en cabinet d'avocats. L'idée serait d'arriver à sortir de vraies thèses de ces masters, non pas pour alimenter les thèses en sciences politiques du numérique ou en droit du numérique, parce qu'il en existe déjà beaucoup, mais en les faisant un peu différemment, c'est-à-dire en prenant appui sur ce qu'est la spécificité de ces deux masters. Les étudiants du master politiques publiques dans ce

parcours type, la transformation numérique du territoire et les étudiants du master droit du numérique parcours informatique et droit suivent énormément d'enseignements purs en informatique. Autrement dit, ils ont une vraie formation en informatique, avec plus de 50 % de leur enseignement en informatique. L'idée serait d'essayer de produire de vraies thèses sur la base de ces deux parcours, mais qui soient solides à tous les points de vue interdisciplinaires, qui soient ouvertes sur les autres disciplines. Ce n'est pas si évident pour une faculté de droit, en particulier dans un vrai dialogue avec les sciences politiques. Il s'agit surtout qu'elles soient solides à tous les points de vue disciplinaires, y compris sur le plan informatique. C'est un créneau qui n'est pas du tout emprunté aujourd'hui en France. D'ailleurs, il y a une forte demande sur ce sujet, en particulier au sein de la haute administration, afin d'avoir des personnes formées à la fois à une très bonne technicité du droit, une connaissance interdisciplinaire sur les enjeux du numérique et ayant des fondamentaux solides en informatique.

Nous voulons emmener un petit nombre d'étudiants vers des thèses. Le *graduate program* est ouvert à un maximum de six étudiants ou étudiantes, que nous accompagnerions durant les deux années du *graduate program* correspondant aux deux années du master. Nous essayerions donc d'emmener un certain nombre d'entre eux vers une thèse, avec l'idée que nous nous arc-boutons sur deux masters en apprentissage. Quand les étudiantes et étudiants des deux masters sont en apprentissage, qu'ils ne sont pas dans les facultés et les composantes, les étudiantes et étudiants du *graduate program* passent en mode recherche. Ils sont en stage recherche au sein des différents laboratoires partenaires. Ils sont dans une forme d'apprentissage recherche. Nous ne sortons pas de la logique de l'apprentissage, mais déplaçons l'apprentissage en entreprise vers l'apprentissage recherche en laboratoire. Ils travailleront sur des projets individuels et collectifs, avec la volonté d'avoir une approche très concrète passant en particulier par un partenariat fort et historique avec le Living Lab AlgoPo. Il s'agira vraiment de travailler sur ce qu'est produire de la recherche concrète sur un territoire en matière de numérique. Un certain nombre de projets est d'ores et déjà identifié autour de l'*open data*, des algorithmes publics, etc., sur lesquels nous pourrions faire travailler nos M1 et M2. À la fin, cela permettra d'en emmener quelques-uns vers ces thèses d'un nouveau type.

Beaucoup d'activités seront mutualisées avec les parcours existants des deux masters. En particulier le master droit du numérique a déjà une activité importante sur laquelle les étudiantes et étudiants du *graduate program* pourront devenir moteurs, avec une semaine intensive, une semaine d'écriture, une semaine de recherche, des professeurs étrangers désormais invités de manière systématique tous les ans, l'accueil en ce moment d'un collègue POSE, avec le centre d'essais juridiques

et informatiques pour lequel nous espérons obtenir un financement dans le cadre du BQ-ER tout à l'heure. Cela servira de structure de base sur laquelle nous pourrons faire travailler nos étudiantes et étudiants du *graduate program* dans une vraie logique de projet, dans les laboratoires, avec chaque fois un enseignant-chercheur dédié au suivi de chacun de ces étudiants et étudiantes.

La composante porteuse est la faculté de droit. Cela nous a paru être un geste assez fort de considérer que la faculté de droit devait s'investir à plein dans ce mouvement, ce *graduate program*, afin de contribuer à l'ouvrir davantage sur les autres disciplines, y compris l'informatique.

Le budget n'est pas si conséquent, mais le fait que les étudiantes et étudiants soient en stage et rémunérés en tant que stagiaires dans les laboratoires constitue l'essentiel du budget. Lorsque le *graduate program* sera en rythme de croisière, avec des M1 et des M2, le budget sera de 42 000 euros par an.

Voilà les éléments structurants de ce projet de *graduate program* qui devrait passer en commission de l'offre de formation le 11 janvier, si tout se passe bien. Il sera ensuite examiné par la CFVU fin janvier.

Je vous remercie.

M. ZIDI.– Merci, Noé. Y a-t-il des questions ?

Une intervenante.– Merci, Noé. Je ne me souviens plus si vous avez recruté un doctorant cette année.

M. WAGENER.– Non. Nous n'avons pas de doctorant *graduate program*. Le master droit numérique qui travaillera sur les sujets servant de points d'appui pour le programme a un doctorant financé, mais nous n'avons pas de doctorant *graduate program* cette année.

M. ZIDI.– Les seuls doctorants ont été pour les *graduate programs* qui ont passé tout le circuit d'examen et dévaluation, y compris celui la CFVU, même s'ils n'ont pas ouvert en septembre 2022.

Pour avancer sur l'ordre du jour, je vous propose d'aborder le point concernant les *graduate programs* ayant ouvert depuis septembre 2022.

2.7 Bilan sur la mise en place des *Graduate programs* ouverts à la rentrée 2022-2023

M. ZIDI.– Il s'agit également d'informer le CAC du lancement de ces *graduate programs*, où nous en sommes, des difficultés rencontrées et des perspectives.

Plusieurs porteurs de ces *graduate programs* sont présents. Ils sont au nombre de quatre, puisque le cinquième intitulé « ELSE » avait bien suivi tout le circuit pré-cité, mais n'a pas ouvert. Seuls quatre *graduate programs* ont bien été ouverts. Dans l'ordre, il y a GP ITET porté par Philippe et Jean-Félix. Ensuite, nous entendrons Arnold pour le GP PIA, Claire, Francine et Sylvie pour le GP EDI et enfin Nathalie pour le GP patrimoines.

M. FROUTE.– Bonjour à toutes et à tous. Je vais faire un point sur le lancement du *graduate program international transitions and the enterprise of tomorrow* qui a ouvert cette année. Beaucoup de choses ont déjà été évoquées. C'est un *graduate program* interdisciplinaire réunissant deux composantes, à savoir l'AEI International School et EPISEN, trois laboratoires, à savoir l'IRG, le LACL et LIPHA. L'objectif est de former des étudiants, afin de développer des recherches s'intéressant aux transitions internationales, qu'elles soient environnementales, numériques, sociétales, de voir comment elles vont modifier ou amener les entreprises à se transformer dans toutes leurs dimensions, du recrutement à la négociation avec les partenaires, la prise en compte des problématiques de cybersécurité qui sera importante dans le cadre des échanges internationaux, à la fois lorsqu'elles ouvrent des succursales, mais également quand elles effectuent des opérations d'import-export.

Ce *graduate program* est basé sur deux parcours types de deux mentions. Le porteur principal est l'AEI International School. Nous avons deux mentions de masters : en administration, échanges internationaux et en management et commerce international. Deux parcours types *graduate program* viennent porter ce parcours.

Comme la communication a été plutôt tardive, cette année, en termes de recrutement, nous n'avons pas eu le succès espéré. Nous avons tout de même tenu à le lancer et une étudiante vietnamienne commence son M1. Finalement, nous sommes très contents du fait que la plateforme « Trouver mon Master » qui sera mise en place donnera une plus grande visibilité pour le recrutement. L'idée est de former des étudiants à la recherche interdisciplinaire. La difficulté de l'exercice est que c'est quelque chose de nouveau, mais qu'il faut que l'étudiant s'engage dans un doctorat qui devra respecter les CNU qui peuvent avoir des visions un peu tubulaires et disciplinaires. Nous sommes un peu à cheval entre les deux. C'est toute la difficulté et la beauté de l'exercice. C'est également tout ce qui a été évoqué dans le cadre des axes stratégiques. En même temps, il s'agit de pouvoir effectuer de nouvelles recherches, de nouveaux objets et d'avoir ces collaborations.

La première année, en master 1, au premier semestre, nous aurons des enseignements d'initiation à la recherche, d'épistémologie, de théorie quantitative et qualitative. Comme nous avons une pluridisciplinarité, il s'agit d'expliquer ce qu'est

la recherche en droit, en gestion, en économie, afin que l'étudiant puisse se projeter avec la connaissance des attendus dans chacune des disciplines. Un autre aspect est l'ouverture à l'international. Dans le précédent *graduate program*, nous avons parlé des professeurs invités. C'est un point important de ce *graduate program*, nous avons l'intervention de professeurs invités. Cette année, nous avons eu l'intervention d'une gestionnaire, avec des partenaires au Brésil qui ont travaillé sur le marketing et les évolutions sociétales. Parmi les partenaires de l'AEI, une école d'ingénieurs en Norvège travaille sur l'environnement et peut également dispenser des enseignements lors de ce premier semestre. Une conférence pluridisciplinaire va un peu montrer, en Allemagne, en Suisse, ici à l'UPEC et en Norvège, comment on enseigne les questions de la soutenabilité. Cela fait également partie des enseignements de ce premier semestre.

Au second semestre, les étudiants vont suivre des cours de l'un des parcours des différentes mentions de l'AEI International School, afin d'avoir une spécialisation pratique. Toutes les connaissances, ce sont des cours de M2, puisque l'AEI a un fonctionnement un peu particulier, afin qu'ils se spécialisent. Leur deuxième année reposera beaucoup plus sur la préparation d'une thèse. Au premier semestre, il y aura un stage en laboratoire qui peut être un laboratoire universitaire, un laboratoire d'entreprise ou un laboratoire d'un partenaire international. La cible est une vingtaine d'étudiants. Lors du second semestre du M2, ce sera la préparation d'un projet doctoral et des séminaires internationaux seront organisés, lors desquels les étudiants se confronteront à leurs pairs, présenteront, testeront leur projet, pour ensuite candidater en thèse.

Cette année, notre premier doctorant a été choisi par le comité de pilotage *graduate program*. Il s'inscrit pleinement dans ce projet, avec une étude qui sera interdisciplinaire, sous la direction d'Olivier MICHEL à EPISEN. C'est une thèse plutôt en économie. Nous avons ce mélange des genres, avec également les sciences humaines, les sciences dures, avec le LACL. Il y a beaucoup de modélisation en économie et l'idée est d'avoir un accompagnement scientifique de la part d'Olivier MICHEL et une codirection du directeur de la recherche de la Banque de France qui est économiste. Il l'encadrera sur un sujet portant sur les canaux de transmission, les changements climatiques, la façon de mesurer au niveau des entreprises le risque que cela implique. Nous avons à faire à beaucoup de données, mais des données de types très différents supposant des modèles adaptés pour pouvoir les traiter ensemble. Beaucoup de travaux ont lieu dans ce cadre, notamment dans des institutions comme les banques centrales qui sont demandeuses du développement de la capacité de penser tout cela de manière un peu globale et coordonnée. C'est un lancement plutôt positif, dont nous sommes contents. Nous

espérons que TMM aura des avantages et nous fera davantage de publicité. Il faudra que nous travaillions davantage sur la communication. C'est un point qui a été relevé et que nous partageons également dans le cadre de notre *graduate program*.

M. ZIDI.– Merci, Philippe. Avant les questions éventuelles, j'apporte une précision concernant les moyens qu'alloue l'université à chaque *graduate program*. Pour rappel, ce sont 30 000 euros annuels de budget de fonctionnement, en sachant que cette année, nous sommes sur un montant correspondant au prorata de la période de septembre à décembre, à savoir 10 000 euros. Il y a également une allocation doctorale annuelle. C'est donc ce qui est prévu, en tout cas programmé financièrement, y compris pour les GP ayant suivi tout le circuit d'évaluation et ayant obtenu le feu vert pour ouvrir, mais qui n'ont pas ouvert. D'autres n'ont pas encore suivi ce circuit, mais je suppose ce sera le cas l'année prochaine. C'est donc ce qu'affecte l'UPEC, en sachant qu'il y a d'autres sources de financement, entre autres par le BQ-ER dont nous parlerons tout à l'heure, afin d'aider au développement des *graduate programs*.

Y a-t-il des questions sur ce GP ITET ? Sinon, je vous propose de passer au suivant. Il s'agit du GP IA. Arnold.

M. VIALFONT.– Merci à tous de me laisser présenter ce bilan d'ouverture. Le *graduate program* IA est issu de la fusion de deux projets qui avaient été déposés initialement et de l'ouverture d'un parcours type pour les sciences économiques, humaines et sociales. Nassima MERAD n'était pas disponible pour présenter sa partie, mais je le ferai rapidement.

La genèse du projet est apparue en février 2020, avec le plan IA à l'UPEC et une conférence sur travaux animée par Yassin et Mustapha sur cette thématique, ainsi qu'un appel à projets *graduate programs* qui a suivi en 2021, pour lequel deux projets ont été fusionnés dans l'un des deux parcours que je vais présenter aujourd'hui. Le premier est le parcours santé, ville et environnement. À la suite d'un groupe de travail commencé en juin 2021, il a été décidé de créer un parcours spécifique SEHS dans le GP IA qui sera donc celui que je présenterai dans un second temps : sciences économiques, juridiques et sociales.

L'ouverture a eu lieu en septembre. Il est financé à hauteur de 2 GP, soit l'équivalent d'un budget de fonctionnement de 60 000 euros annuels et des allocations doctorales fléchées, avec deux (*inaudible, 02.19.28*), avec un total de six en régime de croisière.

La partie SVE (santé, ville et environnement) est fortement adossée sur le master IASS sur un an et qui est étendu à 18 mois dans le cadre de ce *graduate program*. La partie SEJS (sciences économiques, juridiques et sociales) est fortement adossée au master

MASERATI qui se déroule en deux ans. Dans les deux cas, l'étudiant inscrit obtient le master sur lequel est adossée la formation, plus un DU *graduate program*, soit SVE, soit SEJS.

Le principe global des *graduate programs* est la préparation des étudiants à la poursuite en thèse dans le cadre d'un doctorat académique ou CIFRE, puisque nous avons des connexions avec des entreprises des deux côtés, MASERATI et IASS, spécifiquement dans les domaines de l'IA et de la *data science*. J'y reviendrai brièvement plus tard, mais de nombreux débouchés professionnels sont possibles, à la fois pour ceux qui souhaiteront faire des (*inaudible, 02.20.49*) appliqués ou de recherche, mais également pour les étudiants qui sortiront des masters et qui, après leur alternance potentielle pour la partie MASERATI, souhaiteront rejoindre les métiers de la *data science, data engineering, data analyst* et de manière générale, les métiers de l'ingénierie, chef de projet, etc. Plusieurs étudiants de MASERATI sont déjà entrés dans le domaine de la LegalTech et l'idée serait de pouvoir y accéder par un biais plus technique.

Brièvement, le *graduate program* IA parcours SVE est animé par Yassin, Stéphane JAFFARD, (*inaudible, 02.21.36*). Son objectif est essentiellement de former au domaine de l'IA par un raisonnement logique automatisé et à l'apprentissage automatique. Ce sont les deux approches complémentaires de l'IA, avec l'objectif d'attirer et de sélectionner les meilleurs étudiants possible au niveau M1 ou M2 dans les domaines STIC, SPI et mathématiques appliquées. Le M2 IASS est complété de six mois pour une formation à un projet de thèse dans le cadre du DU *graduate program*.

À terme, l'effectif visé se situe entre quinze et vingt. Pour l'instant, nous sommes à la borne inférieure, quinze. Sans rentrer dans le détail, l'idée globale est de structurer autour des enseignements ici représentés en vert l'ensemble des connaissances programmatiques essentielles en matière de Python notamment, de techniques d'optimisation et différents éléments techniques structurants dans ce domaine. Ce sont également des enseignements rattachés au domaine de l'IA tels que la représentation des connaissances et le raisonnement automatisé, l'apprentissage statistique et l'apprentissage IA. Il y a également un ensemble d'approfondissements. Un parcours pour la santé et la médecine est en cours de création et devrait ouvrir l'année prochaine. Pour l'instant, c'est essentiellement la partie complémentaire qui (*inaudible, 02.23.25*).

Pour être concret, la plupart des enseignements sont mutualisés avec IASS, mais une partie des enseignements est commune avec le parcours SEJS, notamment les technologies pour l'IA, la *data science* et la conduite de projets en IA et DS.

De nombreuses composantes sont associées : l'IUT Créteil-Vitry, l'UFR sciences et technologies, l'IUT Sénart-Fontainebleau, l'UFR santé, l'EPISEN, l'Institut universitaire du handicap. Comme je vous l'indiquais, il y a différentes formations et des partenaires extérieurs relativement nombreux du fait de l'expérience d'IASS avec les entreprises de l'industrie 4.0 notamment.

Du côté de l'IA parcours SEJS, un objectif est davantage orienté vers l'IA appliquée aux domaines de l'analyse économique, des sciences économiques, mais également du droit et des sciences politiques. Précisément, l'expertise que nous avons essentiellement se situe au niveau du traitement de l'information dans un contexte de données économiques. Il ne s'agit pas de faire directement de l'IA symbolique, comme ce qui peut être le cas dans le parcours IASS. Nous avons une approche de formation d'économiste en mesure de faire de l'IA. Globalement, nous recrutons des étudiants de L3 ou M1 issus de domaines pouvant justement permettre de réaliser ce *graduate program*. Ce sont essentiellement des étudiants en informatique, génie informatique, mathématiques appliquées ou sciences économiques lorsqu'ils ont déjà suivi des formations notamment en langages programmatiques et qu'ils ont des connaissances statistiques suffisantes.

Quatre masters sont impliqués : MASERATI, logiciels sûrs et au niveau du M2, droit du numérique et politiques publiques, pour des séminaires qui sont encore à ouvrir l'année prochaine.

Les effectifs visés sont un peu plus faibles, de cinq à dix. Pour l'instant, nous visons plutôt cinq. Comme je vous le disais, il s'agit d'une formation en deux ans structurée dans la même logique d'une colonne vertébrale de programmation autour de Python principalement, de connaissances d'optimisation et de probabilités, ainsi qu'un chapeau IA autour des méthodes de l'IA, de l'analyse des données, de la logique et de l'algorithmie qui sont enseignées à la FST. Une partie des enseignements en M1 est mutualisée avec le master informatique, afin de leur permettre de compléter leurs connaissances s'ils viennent du domaine économique, par exemple. De toute manière, il y a une partie d'enseignement spécialisé, d'approfondissement et des études de cas spécifiques leur permettant de se former pleinement en M1. Au moment du M2, ils terminent les enseignements à la FST, ainsi qu'à la FSEG, faculté des sciences économiques et de gestion. Nous avons une même structure d'enseignement, avec un mémoire professionnel orienté en direction d'un projet de thèse. Le M2 est en alternance. Nous pouvons imaginer différentes possibilités et ils sont encore en phase de recherche d'alternance pour l'année prochaine, mais le principe est de leur faire faire de l'IA appliquée dans le cadre des entreprises. Dans le cadre de leur M1, ils font un mémoire qui les aide à se préparer aux méthodes. En

M2, l'objectif est qu'ils puissent être dans des services de R&D. En tout cas, il y a des applications d'IA dans le cadre du M2.

En termes d'enseignement, c'est essentiellement une mutualisation avec MASERATI, à près de 80 %. Les 20 % restants sont des compléments d'enseignement, essentiellement à la FST et, comme nous l'avons vu tout à l'heure, des enseignements sont assurés en commun avec le parcours SVE.

De nouveau, plusieurs composantes sont parties prenantes à cette formation et les laboratoires concernés sont ERUDITE, LISSI, LACL, LAMA, LIPHA et MIL. Des interactions sont encore à renforcer pour la création en M2 l'année prochaine. Les partenaires sont sensiblement les mêmes.

Concernant le bilan qui était l'objet principal de cette présentation, même si l'on nous avait demandé de représenter le contenu du GP pour la nouvelle mandature, les recrutements sont un peu en dessous de nos attentes, mais pour IASS, quinze étudiants sont intéressés par le parcours SVE *graduate program* et trois par MASERATI. Nous n'avons pu recruter que parmi les candidats des masters initiaux, parce qu'aucune communication n'a eu lieu du fait de l'ouverture assez rapide après la validation de ces *graduate programs*. Une thèse a été commencée en octobre 2022, après consultation du comité de pilotage. Elle est réalisée sous la direction de Stéphane JAFFARD et Stéphane SERET du LAMA, selon une méthode multifractale.

Le budget est essentiellement dépensé pour des bourses de 600 euros par mois sur 10 mois sur critère d'excellence parmi l'ensemble des étudiants. Du fait qu'il est apparu un besoin de financement, une demande BQ-ER a été formulée pour la partie *graduate program IA*, parcours SVE.

C'est également le moment d'évoquer les difficultés. Les problèmes de communication en amont ont été cités tout à l'heure, surtout sur les sites Internet et TMM, mais tout cela devrait être résolu pour la prochaine rentrée. Yassin m'a demandé de souligner le fait qu'il y avait quelques difficultés également côté SVE, sur le déblocage des fonds et les inscriptions administratives des étudiants du côté de la FST pour le *graduate program* parcours SVE. J'imagine que ce point devrait également être résolu sous peu.

M. ZIDI.– Merci, Arnold, pour cette présentation assez détaillée. Concernant les problèmes de déblocage des fonds, tu parles des crédits de fonctionnement au prorata de l'année. Normalement, les fonds ont dû être transférés aux composantes porteuses. Ensuite, lorsqu'ils arrivent au niveau des composantes, il faut suivre les choses, si je puis dire. Côté FST, il faut voir avec les composantes porteuses. Nous aurions pu lui poser la question, mais Jacques est parti.

M. FROUTE.– Côté FSEG, cela a été parfait.

M. ZIDI.– Pour certaines composantes, il est plus facile de suivre. Pour d'autres, c'est peut-être un peu plus compliqué. De toute façon, après vérification, les crédits ont bien été transférés. Maintenant, il s'agit d'un budget annuel et nous arrivons à la fin de l'année. Il faudra peut-être préciser les choses au travers d'une notification que nous enverrons aux composantes, puisque cela a été décidé, il faut vraiment récupérer et utiliser ce budget. Je vois que dans certaines composantes, cela ne pose pas de problème.

L'autre problème mis en avant est la partie communication. Nous en avons parlé tout à l'heure. En effet, il y a un problème de visibilité, que nous allons résoudre avec le service de communication, peut-être avec un autre type de structuration au niveau de cette communication spécifique des GP.

Y a-t-il des questions concernant ce GP ? Je vous propose de passer au suivant. Merci, Arnold. Il s'agit du GP EDI. Claire, Francine, Sylvie, vous êtes trois, mais il faudrait faire court.

Mme CIABRINI.– Je vais présenter la rentrée de ce *graduate program* égalité, diversité, inclusion. Il a été mis en place à la suite d'une observation de l'intérêt général de la communauté, de la société pour ces problèmes sociétaux. Il est adossé au programme ERASME. Surtout, ce *graduate program* est transversal et porté par trois composantes : la composante LLSH, l'Inspé et la composante AEI. Pour précision, dans la composante AEI à l'International School, cela touche deux mentions : la mention AEI et la mention management et commerce international.

Comme vous le voyez, nous avons associé de nombreux laboratoires, l'originalité de ce *graduate program* étant qu'il s'agit vraiment d'un programme transversal. La liste des partenaires cités n'est pas exhaustive, mais vous voyez que cela touche aussi bien la société civile que des centres sociaux, tout ce qui est observatoires de recherche, etc.

Nous avons déjà un contrat doctoral pour ce *graduate program* qui se présente sous forme d'un DU. Nous avons estimé que c'était plus attractif pour des étudiantes ou étudiants qui voulaient aller vers la recherche, mais avoir tout de même une certaine assise au niveau des connaissances relatives à l'égalité, à la diversité et à l'inclusion. C'est pour cette raison que nous avons ouvert ce programme vraiment transversal, ce qui est son originalité.

Je vais laisser la parole à ma collègue Francine de l'Inspé pour poursuivre, en sachant qu'une dizaine d'étudiants ont commencé à suivre ce *graduate program* depuis le mois d'octobre.

Mme NYAMBEK-MEBENGA.– Merci, Sylvie. Je vais rapidement vous présenter le contenu de la formation que nous proposons à nos étudiants. Sylvie a mentionné la forme du DU et je ne vais donc pas insister sur ce point.

Nous avons ouvert dès le mois d'octobre, comme prévu. Régulièrement, une dizaine d'étudiants assiste à nos cours ayant lieu le samedi. C'est pour dire l'intérêt et la motivation que nous observons chez ces étudiantes et étudiants. Les cours ont lieu le samedi, pour deux tiers en présentiel. Pour l'autre tiers, nous leur proposons une formation en *e-learning*, en distanciel.

Concernant les modules, pour cette année, en M1, nous sommes partis sur une ouverture assez légère et progressive. Cette année, c'est une ouverture en M1 et nous poursuivrons avec la même formation en M2 l'année prochaine.

Pour le M1, ce sont principalement trois modules. Pour l'un des modules, nous proposons aux étudiants une formation essentiellement théorique, avec une approche transdisciplinaire, avec à la fois des approches de sociologie, des approches historiques, des approches de psychologie sociale sur les questions liées à l'égalité, aux discriminations. Plusieurs collègues de plusieurs composantes interviennent, que ce soit de l'Inspé ou de l'IUT Sénart-Fontainebleau. Pour les autres modules, d'autres collègues issus de la faculté de droit interviennent. Ce module en droit forme les étudiants au management de la diversité et des discriminations. Parallèlement, au deuxième semestre, il y aura en même temps un module portant plutôt sur la formation aux méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales. L'idée est de permettre aux étudiants de savoir lire des enquêtes quantitatives, mais également de pouvoir manier par eux-mêmes ces données. Nous trouvons que c'est un préalable, lorsque l'on veut travailler sur ces problématiques. C'est également la manière de formaliser les données recueillies, afin de pouvoir les donner à lire et de présenter les enquêtes réalisées sur ces diverses thématiques.

Pour le M2, l'organisation de la formation se fera essentiellement sous forme de séminaires. Nous souhaiterions vraiment impliquer nos étudiants, y compris dans l'organisation de ces séminaires. Nous avons déjà commencé à le faire pour les journées de lancement que présentera Claire. Il s'agit d'impliquer davantage les étudiantes et étudiants dans l'organisation de ces séminaires, l'idée étant également de faire émerger des intérêts thématiques sur lesquels ils souhaiteraient travailler, en lien avec leur propre projet.

Je vais m'arrêter là et je propose à Claire de poursuivre.

Mme HANCOCK.– Merci beaucoup, Francine. Un temps fort du lancement de notre *graduate program* a été les journées de lancement qui ont eu lieu les 17 et

18 novembre, que nous avons intitulées « Quels engagements pour l'égalité ? », que nous avons organisées autour d'interventions et de tables rondes qui associaient à la fois des collègues, des étudiants et étudiantes de l'UPEC et des invités internationaux que nous avons pu acheminer à l'UPEC grâce au financement BQ-ER que nous avons obtenu l'année précédente. Je vous ai mis la liste. Cette fois-ci, nous avons essentiellement invité des collègues francophones. Nous trouvions que c'était plus facile pour instaurer des échanges avec nos étudiantes, étudiants et collègues, y compris personnels de l'UPEC. Certains ont suivi avec grand intérêt. C'étaient des collègues de Belgique, de Suisse, mais également des États-Unis, du Canada, d'Angleterre qui ont maintenant accepté de constituer notre comité scientifique international. Ils seront associés au suivi de la formation et nous conseilleront sur son développement.

Nous avons également associé à cet événement une invitée du monde associatif, Inès SEDDIKI qui représentait l'association Ghett'up. Elle travaille avec un certain nombre de chercheurs du territoire sur cette question de diffusion du savoir et de construction des savoirs dans une logique participative, un peu dans le sens de ce que nous présentait tout à l'heure Karine pour sciences avec et pour la société.

Des collectifs associatifs participent également à la formation. Par exemple samedi dernier, nous recevions le collectif La voix des Roms et un collectif de militantes antiféministes qui s'appelle « Les Dévalideuses ». Ils nous ont présenté leurs actions et leur implication dans cette direction de l'égalité.

Nous avons été brèves. Nous sommes trois, mais parfaitement coordonnées, comme vous pouvez le constater. C'est beau, l'interdisciplinarité et le transcomposantes.

M. ZIDI.– Vous êtes trois, mais c'était concis et c'est très bien. Y a-t-il des questions ? Je vous propose de poursuivre avec Nathalie pour le GP patrimoine. Merci à vous trois.

Mme GOROCHOV.– Bonjour. Je vais essayer d'être la plus brève possible pour présenter ce *graduate program* patrimoine qui a ouvert en septembre 2022.

Je vous présente les cours du DU patrimoine financé par ce *graduate program* que nous avons mis en place. Nous sommes deux à avoir porté ce projet : Anne RAFFARIN qui est professeur de latin à la faculté LLSH et je suis moi-même professeur d'histoire du Moyen Âge, également à la faculté LLSH. Grâce à l'argent du *graduate program*, nous avons mis en place ce DU, diplôme d'université patrimoine qui est ouvert à des étudiants en master histoire et en master lettres.

Les cours s'étalent sur deux ans, avec un module sur trois semaines d'humanités numériques, un cours sur supports et conservation de l'écrit au S1, des cours de l'histoire de l'art sur deux semestres, S1 et S3, un cours sur les bibliothèques, un

cours sur les archives, un cours sur les musées, des cours de langues anciennes. En plus, les étudiants assistent à des colloques, des conférences de professeurs invités, des écoles d'été.

Les objectifs de ce *graduate program* patrimoine sont de donner une vue d'ensemble de la notion de patrimoine aux étudiants, de les former à la conservation numérique des textes, des œuvres, de leur donner des compétences en humanités numériques indispensables dans tous les secteurs de la culture, d'acquérir une solide culture générale dans le domaine des arts visuels et de la liséologie.

Quelles sont les perspectives professionnelles ? Ces étudiants en master lettres et histoire, après avoir fait leur master agrémenté de ce DU patrimoine, peuvent partir vers les concours de l'enseignement (CAPES, agrégation) et vers le doctorat. S'ils le veulent, ils peuvent également essayer de travailler dans l'édition numérique en étant ingénieur de recherche, chercheur, de travailler dans les métiers de l'édition. Avec cette formation, ils pourront également se présenter à des concours après leur master 2, comme des concours de bibliothèque, des métiers de l'archive ou du patrimoine.

Pour ce DU patrimoine, nous avons recruté des enseignants pour le premier semestre et sommes en cours pour le deuxième semestre, ce qui signifie un important travail de démarchage, de prises de contact, pour des enseignements qui ne sont habituellement pas assurés à l'UFR LLSH. Je songe par exemple aux humanités numériques qui sont très peu assurées à la faculté LLSH. Nous n'avons pas non plus de département d'histoire de l'art à l'UFR de lettres. Beaucoup d'enseignants-chercheurs de lettres et d'histoire des laboratoires CRHEC, LIS et CEDITEC ont accepté de donner des cours pour ce DU patrimoine.

Concernant le lien recherche et enseignement recherche, il y a des manifestations scientifiques auxquelles les étudiants du DU patrimoine doivent participer. Il en existe plusieurs, notamment des écoles d'été, des colloques.

Évidemment, nous avons communiqué assez tardivement sur l'existence de ce DU, puisqu'il a été voté tardivement, avant l'été. Nous avons tout de même douze étudiants inscrits, dont six étudiants de master 1 histoire et six étudiants de master 1 et master 2 lettres. Visiblement, certains ne sont pas allés faire leur master à Paris centre, puisque c'est un programme récurrent dans toutes les composantes. Ils semblent être restés grâce à ce DU.

Nous avons recruté un doctorant contractuel, dont nous avons défini le profil. L'appel à candidatures a été diffusé au sein des laboratoires porteurs du projet. Nous avons constitué un jury d'audition. Les candidats ont été auditionnés. L'École doctorale

Cultures et Sociétés a été informée avant et après les auditions et nous avons recruté un doctorant. Il est financé par le *graduate program* et travaille sur des textes antiques et leur diffusion à la Renaissance. Il est rattaché au LIS.

Tout cela est très positif, mais en même temps, nous n'avons pas de support administratif à l'URF. C'est un peu ennuyeux, parce que quelques intervenants viennent de province et c'est le responsable financier lui-même qui doit acheter leurs billets de train et réserver leur hôtel. Nous n'avons pas de support. Pour l'instant, nous n'avons pas beaucoup communiqué sur notre *graduate program* et notre DU patrimoine. C'est compliqué, puisqu'il nous faut un peu de temps pour nouer de nouveaux partenariats, chercher des contacts, notamment pour les stages. Nous prévoyons un stage de cinq semaines en première année, au printemps et il va falloir trouver des musées, des archives pour accueillir nos stagiaires. Nous devons encore nous en occuper.

Nous pouvons également poser la question de la pérennité d'un programme d'enseignement. Pour l'instant, nous avons beaucoup sollicité nos collègues de la faculté de lettres et pouvons nous demander s'ils continueront, au deuxième semestre et l'année prochaine, à assurer ces cours en heures complémentaires, comme ils le font ce semestre.

Je vous remercie.

M. ZIDI.– Merci, Nathalie. Y a-t-il des questions ? Il y a quelques points d'attention, que nous avons entendus préalablement, en particulier sur la partie communication. En effet, il faut bien identifier le soutien administratif au niveau des composantes porteuses, puisque chaque fois, une composante porteuse s'est proposée.

Sur la partie budgétaire, même si elle n'a pas vraiment été abordée ici, pour cette année 2022, nous étions sur ce budget de 10 000 euros. L'année prochaine, ce seront à 30 000 euros, ce qui permettra également de financer des stages, quelle que soit la durée.

Merci pour toutes ces présentations concernant une information que nous voulions donner au CAC plénier sur ces *graduate programs*, en particulier ceux qui ont été lancés depuis la rentrée. Nous serons amenés à revenir vers vous pour un autre bilan. Grâce à TMM, j'imagine qu'une dynamique nouvelle s'enclenchera, en particulier au niveau des effectifs qui ont nécessairement commencé avec des chiffres relativement faibles. C'est dû au calendrier de l'année dernière, puisque tout s'est joué en fin de deuxième semestre. Le temps de communiquer, d'organiser, il y a toujours un effet démarrage un peu compliqué au départ.

Je vous propose de passer au dernier point de l'ordre du jour, à savoir les dossiers BQ-ER.

Examen des dossiers du BQ-ER vague 1 et approbation des budgets alloués

M. ZIDI.– Pour ces dossiers BQ-ER, pour rappel, le projet d'établissement de l'UPEC s'articule autour des cinq axes stratégiques, entre autres en formation et en recherche. Au travers de ce financement interne, il s'agit de soutenir l'activité des axes stratégiques, mais pas seulement, ce BQ-ER allant au-delà. Ce financement est géré par l'instance qui est le CAC plénier, avec tout un circuit prévu par la note de cadrage pour ces dossiers qui ont été déposés par nos collègues. Ils passent d'abord par les comités d'animation des axes stratégiques, comme nous l'avons vu tout à l'heure, lors de la présentation du bilan des axes stratégiques. Un avis est demandé à ces comités d'axe stratégique. Un avis est également demandé au groupe de travail provisoire du Conseil académique que nous avons mis en place. Aujourd'hui, nous arrivons à la fin de ce processus avec l'approbation du financement de ces projets.

Pour rappel, le BQ-ER est ouvert à toutes les disciplines. Il s'agit de financer au travers d'un budget de fonctionnement et non d'investissement, que nous nous entendions bien. D'ailleurs, si vous examinez la liste des projets numérotés de 1 à 14, il n'y en a que treize, le huitième a été retiré. C'était un projet de demande d'investissement qui a été retiré par les collègues qui l'avaient déposé et qui se sont aperçus qu'ils ne pouvaient pas satisfaire aux conditions de financement du BQ-ER.

Ce BQ-ER permet de financer des écoles d'été. Nous verrons un certain nombre de projets portant sur ces écoles d'été. Ce sont également des chaires sécables, des formations bidisciplinaires, des soutiens aux *graduate programs*. Nous verrons également quelques projets se situant dans cet objectif.

Pour les critères lors de l'évaluation, il s'agissait d'avoir au moins deux composantes et deux laboratoires impliqués dans chaque projet. Nous verrons que dans certains cas, nous ne sommes pas tout à fait dans cette configuration, mais au vu de la qualité des projets, le groupe de travail du CAC a considéré qu'il fallait tout de même examiner ces dossiers. Il était également demandé un cofinancement interne ou externe, interne au travers des laboratoires, composantes ou externe, quel que soit le type de financement. Ces projets soutenus au travers du BQ-ER doivent être innovants et transformants et s'inscrire dans les objectifs, entre autres, d'un axe stratégique, voire de plusieurs, comme nous le verrons dans quelques instants. Ils comprendront de fait un lien enseignement et recherche, puisque c'est la vocation du BQ-ER. Je rappelle que « ER » signifie « enseignement et recherche ».

Pour rappel, lors de la mandature précédente, le CAC avait adopté le fait qu'à titre exceptionnel – et nous aurons deux projets de ce type – des projets interdisciplinaires liant enseignement et recherche ne s'inscrivant pas dans un axe stratégique pouvaient être proposés et soutenus dans le cadre de cette AO.

Nous sommes ici pour la première vague BQ-ER 2022-2023. En effet, il y aura une deuxième vague au printemps. Le budget global du BQ-ER s'élève à 100 000 euros, auxquels se rajoutent 25 000 euros que nous serons également amenés à attribuer lors de la seconde vague et qui concernent les projets ayant vocation à être tournés vers l'international. Cela ne signifie pas que nous n'en avons pas dès cette première vague, mais il y aura une spécificité lors de la vague 2 qui sera lancée en mars et examinée par le CAC plénier du mois de mai.

Je rappelle que l'année dernière, nous avons été dans une situation où tout le budget BQ-ER n'a pas été utilisé. Cette année, pour la première vague, il apparaît que nous sommes également sur cette trajectoire. La raison est que des demandes ne sont pas nécessairement importantes, mais surtout, comme nous allons le voir, des demandes sont exagérées comme l'a constaté le GT provisoire du CAC plénier qui s'est réuni mercredi dernier en visio. Nous étions un certain nombre de personnes connectées pour ce GT, dont Nathalie et Sylvie ici présentes, Isabelle, Florence qui vient de partir, Anne et moi-même. Nous n'étions qu'à ce nombre-là, puisque comme vous le savez, il n'y a pas eu beaucoup de candidatures pour faire partie de ce GT provisoire qui deviendra commission d'évaluation du CAC plénier lorsque les statuts de l'UPEC auront été modifiés.

Voici donc ce que je pouvais dire à titre introductif. Je vous propose de passer en revue les différents projets. Nous pouvons peut-être afficher le fichier Excel global. Tous ces documents se trouvent dans le SharePoint. Normalement, vous avez pu y accéder. Vous avez ici le fichier Excel synthèse.

Je vais résumer le premier projet. Son intitulé est « Former à l'EDD » – éduquer au développement durable – « de l'ère anthropocène. Enjeux, débats et pratiques ». Ce projet est porté par deux collègues de LLSH, dont l'un du Lab'URBA et l'autre du CEDITEC. Les axes stratégiques concernés qui ont examiné ce dossier dans un premier temps sont SSE et SPEF. Il s'agit d'une journée de formation et de recherche dans ce domaine de l'EDD qui intéresse des masters MEEF, mention pratiques et ingénierie. Ce projet concerne également le *graduate program* ELSE qui sera opérationnel à la rentrée prochaine, puisqu'il y a eu un peu de retard pour l'ouverture de ce GP.

Concernant les avis, avant de voir la partie financière, je vais résumer, mais si vous souhaitez davantage de détails, nous pouvons tout décrire. Pour les deux comités d'animation SPEF et SSE, les avis sont favorables. Il n'y a pas eu de problème. Concernant les deux experts du CAC, puisque l'expertise côté GT s'est faite à travers des expertises réalisées par des élus du CAC, les notes sont A- pour le premier et A pour le second. Le GT a considéré qu'il n'y avait aucune remarque à faire concernant ce projet, qu'il rentrait tout à fait dans l'optique de ce BQ-ER. Le budget global du projet s'élève à 950 euros et 650 euros sont demandés en termes de financement côté BQ-ER. Ce sont des sommes relativement faibles, avec 300 euros de cofinancement qui ont été trouvés.

Sur les fiches financières, vous avez toutes les informations sur ces demandes. Souhaitez-vous que nous rentrions dans le détail de chacune de ces demandes financières ? Tous les documents sont sur le SharePoint. Le GT a tout examiné et sa proposition est de financer 650 euros. Nous pouvons tout balayer et y revenir ensuite.

Le deuxième projet examiné est intitulé « Serious game ». Il est porté par différents collègues de la faculté de santé et du CMQ santé, autonomie et bien vieillir. Une discussion a porté sur ce campus des métiers qui n'est pas une composante en tant que telle ni un laboratoire en tant que tel, mais il est vrai que cela implique plusieurs laboratoires et plusieurs composantes. C'est indirectement interlaboratoires et intercomposantes. Au travers de « Serious game », il s'agit de former des paramédicaux. Il y a plusieurs sortes de formations paramédicales : kinésithérapie, ergothérapie, avec des achats autour de logiciels, des heures de vacation, etc. L'axe SSE est concerné. Les avis du CAC sont A et A-.

La demande financière est de 20 000 euros sur 30 500 euros de budget initial. 10 500 euros ont été trouvés en cofinancement.

En examinant ce dossier, il est ressorti que ce projet relève plutôt de la transformation pédagogique. Il existe des financements par la CFVU. Anne qui était présente l'a clairement identifié. Le BQ-ER ne finance pas d'ingénierie pédagogique, comme ce qui est demandé ici dans le cadre de ce projet. Il existe d'autres possibilités de financement et nous avons pensé au projet NCU PULSE. Je crois d'ailleurs qu'il a été présenté lors d'un CAC, il y a quelques mois. En tout cas, je vous dis clairement qu'il y a un budget important autour du NCU PULSE et qu'une partie de ce PIA3 n'est pas utilisée. L'ANR avaient donnés des signaux d'alerte en ce sens. Nous invitons fortement nos collègues autour de ce projet à se tourner soit vers la CFVU, soit vers le NCU PULSE.

En revanche, en termes de recommandations ou points d'attention, il peut être intéressant d'utiliser le dispositif CPP, les congés pour projets pédagogiques que nous serons amenés à gérer dans quelque temps au niveau du CAC restreint. Ce dispositif pourrait clairement être utilisé pour ce type de projet.

Ce qui est négatif concerne le volet recherche qui n'est pas très clair dans le cadre de ce projet.

Le GT propose de ne pas financer ce projet, ce qui ne signifie pas que c'est un projet à rejeter, mais qu'il existe d'autres possibilités de financement au niveau de l'UPEC. Aucun financement n'est donc proposé par le GT.

J'en arrive au troisième projet, que nous avons déjà vu sous l'ancienne mandature. Il s'agit du projet Thinkwater 2 autour de l'eau, afin de sensibiliser les étudiants à la problématique de l'eau au travers de séminaires, de cours, d'exposés, etc. Ce projet implique la faculté de santé, l'UFR SESS-STAPS, la FST et l'IUT Créteil-Vitry. Beaucoup de composantes sont impliquées. Il y a également IMRB, LIRTES, LEESU, ICMPE pour les laboratoires et l'axe SSE est clairement visé par cette thématique.

Les experts du CAC ont vraiment été dans l'accompagnement de ce projet, puisque les deux l'ont noté A+ pour cette demande de financement. Sur un budget global de 15 819 euros, sont demandés 10 819 euros, puisque 5 000 euros ont été obtenus en cofinancement.

Pour le GT, il est apparu que ce budget était trop élevé. En particulier, il est demandé le financement d'heures complémentaires assez élevées. Lorsque l'on enlève tous ces aspects, il est proposé de financer ce projet à hauteur de 4 000 euros, au lieu de 10 819 euros. C'est la proposition faite au CAC pour ce projet. Je ne vous cache pas qu'en regardant les fiches financières, nous voyons bien que beaucoup de rubriques financières ont été surévalués. C'est peut-être une « stratégie » consistant à dire : « Nous visons cela et demandons cela. » Le plus souvent, c'est abaissé. En tout cas, c'est la proposition faite à l'instance, à savoir 4 000 euros pour ce projet vraiment intéressant en termes de lien enseignement et recherche, d'implication des étudiants autour de cette problématique de l'eau.

J'en arrive au quatrième projet intitulé « École scientifique d'été du réseau Alumni, biomix, santé, environnement de la faculté des sciences et technologies de l'UPEC ». C'est un projet porté uniquement par la FST, avec deux laboratoires : le GLYCRET et le LEESU. Deux axes stratégiques sont concernés : SSE et NSP. Il s'agit de l'organisation par d'anciens étudiants de deux journées de séminaire de recherche animées par de nouveaux étudiants, dans le cadre de cette formation biomix sciences et technologies, ouvertes au public de la FST. Il s'agit également de la mise en place

d'un site Internet qui constituera une plateforme d'échange et d'information à destination des étudiants, anciens et nouveaux. Nous voyons bien le lien Alumni derrière ce projet.

L'axe SSE n'a pas identifié le projet comme relevant de l'axe SSE. Il y a bien l'aspect biologie, mais nous ne voyons pas vraiment l'environnement de ce côté-là. L'axe NSP a donné un avis favorable, puisqu'il s'agit également de former des *data scientists* dans le cadre de ce master biomix. C'est ce qui a prévalu, avec également la manipulation de données numériques autour du génome, de la protéomique, avec des aspects bio-informatiques et bio-statistiques de *big data* qui interviennent.

Les experts du CAC ont noté ce projet A et B, avec un aspect recherche qui était en point faible concernant ce projet.

Sur ce projet dont la demande de financement était de 9 000 euros sur un budget global de 11 000 euros, soit avec un cofinancement de 2 000 euros, il est ressorti qu'il ne met en valeur qu'une formation, un master. C'est ce qui a interrogé le GT. Nous voyons que c'est tout de même assez autocentré sur cette problématique d'Alumni qui ne concernera qu'un petit groupe d'étudiants dans un parcours de master. C'est peut-être un peu dur, mais il est proposé de ne pas financer ce projet, selon l'argument que je viens de vous donner.

J'en arrive au cinquième projet intitulé « Déploiement et développement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) en Ile-de-France, observation, information, évaluation ». Cela concerne l'UFR LLSH, la faculté de santé et en termes de laboratoires, Lab'URBA et IMRB. Deux axes stratégiques sont concernés : SSE et TIR. Il s'agit de suivre et de documenter le déploiement et le développement en Ile-de-France de cette problématique territoires, villes et santé via des étudiants en médecine qui sont en thèse et des étudiants du master territoires, villes et santé, en lien avec les programmes de recherche.

Les financements demandés concernent plutôt des frais de bouche, au travers de séminaires qui seront organisés. Une problématique de cette interaction santé et urbanisme de façon générale est que l'implication de la composante santé n'apparaît pas clairement dans le dossier. D'ailleurs, aucun cofinancement ne vient de la composante santé. Les experts du comité d'animation ont donné un avis favorable, que ce soit SSE ou TIR. Pour les experts du CAC, l'un a noté A- et l'autre B.

Sur un budget global de 8 500 euros pour ce projet, le financement demandé est de 6 900 euros, soit un cofinancement de 1 600 euros. La proposition que vous fait le GT est un financement de 5 000 euros par le CAC au travers de ce BQ-ER.

J'en arrive au sixième projet concernant des journées d'étude « Évolution de la voie professionnelle, point et questions ouvertes ». Les composantes impliquées sont l'Inspé et le CIRCEFT. Il y a un partenaire extérieur, puisqu'au travers du CIRCEFT, l'université Paris 8 est également impliquée. Les deux axes concernés sont TIR et SPEF. Il s'agit de journées d'étude qui se dérouleront à l'Inspé au printemps et réuniront des chercheurs spécialistes de la voie professionnelle, des syndicalistes, des formateurs d'enseignants, des étudiants de l'Inspé autour de tables rondes, avec des résultats de mémoires de master MEEF qui seront présentés. Il y aura également des aspects visioconférence.

Les retours des axes stratégiques sont favorables, tant pour l'axe TIR que pour l'axe SPEF. Pour les experts du CAC, c'est également positif, avec A et A-. Aucune remarque particulière n'a été formulée sur le dossier qui était relativement bien monté.

Le montant global du projet s'élève à 4 000 euros. 3 000 euros sont demandés au CAC, puisque 1 000 euros de cofinancement ont été obtenus. Nous vous proposons de financer à hauteur de 3 000 euros, ce qui est demandé par les porteurs de ce projet intitulé « projet 6 ».

Nous passons au septième projet. Il s'agit également d'une école d'été, « Comment le patrimoine littéraire vient aux lecteurs, histoire des supports et des pratiques de transmission ». Ce projet implique la seule composante LLSH, mais deux laboratoires : le LIS et le CEDITEC. Deux axes stratégiques sont concernés : TIR et NSP. C'est une école d'été ouverte aux étudiants et chercheurs autour des modalités de transmission des écrits, de la constitution du patrimoine, en lien avec le *graduate program* patrimoine. Un ensemble de séminaires serait organisé.

Concernant les retours des axes stratégiques, l'avis est réservé pour l'axe TIR, en particulier sur le fait que la question des inégalités notamment sociales semble absente dans ce projet. Pour l'axe NSP, l'avis est favorable, puisque ce projet contient un certain nombre de supports, en particulier numériques qui interviennent clairement dans le cadre de ce projet. Le premier expert du CAC a attribué la note A+ et le deuxième la note B-, sur le fait que le programme n'était pas suffisamment précis. En effet, le budget aurait également dû être un peu plus précis.

Malgré tout, afin de soutenir cette dynamique en particulier côté SHS et le *graduate program*, le budget global du projet étant de 5 590,76 euros, la demande étant de 3 400 euros, avec un cofinancement correspondant à environ 700 euros, le GT propose de financer ce projet à hauteur de 2 400 euros.

Comme je vous l'avais indiqué, le projet 8 a été retiré, parce que c'était de l'investissement proposé par nos collègues en particulier du LEESU.

Le projet 9 est le centre d'essais juridiques et informatiques dont nous avons parlé tout à l'heure au travers du *graduate program* droit et numérique présenté Noé. Nous le retrouvons d'ailleurs ici en tant que porteur de cette demande BQ-ER. La faculté de droit, FST et l'IEP sont impliqués, ainsi que les laboratoires MIL, LACL, LIPHA et l'axe stratégique est le NSP.

Nous l'avons déjà vu dans le cadre d'un financement de AlgoPo. Ici, il s'agit d'aller plus loin et de faire participer des étudiants autour de cette problématique droit et enjeux numériques, au travers d'un centre d'essais qui tournera également autour du Living Lab AlgoPo. Différentes activités sont prévues autour de ce projet qui inclut encore une fois la dynamique du *graduate program* qui vous a été présenté tout à l'heure.

Pour aller à l'essentiel, l'axe NSP a donné un avis favorable. Il a clairement repéré qu'il y avait une implication forte de plusieurs composantes et plusieurs laboratoires dans le cadre du Living Lab AlgoPo, avec une structure pédagogique mise en place. Elle est à présent bien lancée, avec des masters, entre autres en droit et numérique. Il y a une forte coopération en recherche et en enseignement dans ce domaine du numérique, en interface avec la société. C'est ce qui est clairement apparu autour de ce projet. Les deux experts du CAC ont donné les notes A+ et A. Il n'y a pas eu de problème particulier.

Le budget total est de 8 095,62 euros. La demande de financement est de 4 495,62 euros et le cofinancement s'élève à 3 600 euros. La proposition du GT est d'arrondir et de soutenir ce projet à hauteur de 4 500 euros.

Nous passons au projet 10 qui tourne autour des techniques d'intelligence artificielle au service de la santé. Il y a l'IUT Créteil-Vitry, la composante SESS-STAPS, les laboratoires LISSI et BIOTN. Étant directement concerné et participant à BIOTN, je me suis tu pendant les discussions sur ce projet. L'axe concerné est NSP. Il s'agit de former des étudiants de deux composantes, de deux masters : bioingénierie pour la santé, un master de la faculté de santé et le master APA pour l'UFR-SESS STAPS autour de l'IA, au travers de dispositifs de mesure ultrasonore sur des patients de façon générale ou sur des sportifs. Il y a des aspects expérimentaux, en particulier l'utilisation des modèles de *machine learning* autour de l'IA, afin d'analyser toutes les *data* obtenues à partir de ces dispositifs non invasifs.

Concernant le retour de l'axe NSP, l'avis est favorable. Les deux experts du CAC ont donné les notes de A et A-.

Sur un projet total de 7 000 euros, la demande financière s'élève à 3 500 euros, avec 3 500 euros de cofinancement. Le GT propose de financer à hauteur de 3 500 euros, c'est-à-dire ce qui est demandé.

Nous en arrivons au projet 11, « Stratégies thérapeutiques géoprotectives des pathologies pulmonaires et cardiaques chroniques, approche innovante par le ciblage de la sénescence par l'inhibition sélective d'AP-1 ». Il est porté par la faculté de santé, l'IUT Créteil-Vitry et les laboratoires sont l'IMRB et l'ICMPE. Il y a un couplage santé et chimie dans ce projet qui concerne l'axe SSE. Il s'agit d'une demande pour subventionner une école d'été qui fera intervenir des équipes cliniques, ainsi que la fédération hospitalière universitaire SENEC et l'EUR LIVE qui va d'ailleurs participer au cofinancement. Un certain nombre de formations et de parcours sera impliqué dans cette école d'été, avec des L3, des masters 1, des masters 2 et des doctorants. Dans le dossier, il y a l'invitation d'une Prix Nobel que nous avons déjà vue ici à l'UPEC. Elle reviendrait pour intervenir dans le cadre de cette école d'été, entre autres, puisqu'il y a d'autres intervenants.

Le comité d'animation n'a pas identifié ce projet comme relevant de l'axe SSE, sûrement sur le versant environnement qui n'apparaît pas. C'était une critique, même s'il a été considéré que le projet était bien structuré, ambitieux, etc. Les experts du CAC ont émis une évaluation positive, avec deux A.

La demande financière s'appuie sur le projet global d'un coût de 38 500 euros, ce qui est un montant élevé, comme pour le financement demandé qui était de 15 500 euros. Il y a 20 000 euros de cofinancement provenant en particulier de l'EUR LIVE. Autour de ce projet, il est apparu qu'en examinant la fiche financière, les frais relatifs aux invitations sont assez élevés et cela ne permet pas nécessairement de financer ce type d'action, sauf s'il y a vraiment un cofinancement associé. Il est donc proposé d'accompagner ce projet à hauteur de 6 000 euros. Nous avons quasiment coupé la poire en deux. Le budget est trop élevé, en particulier pour les invités. D'ailleurs, comme vous le savez, il existe un appel à candidatures invités, que nous examinerons tout à l'heure dans le cadre du CAC restreint. Ce type de projet aurait pu bénéficier de ce dispositif.

J'étais également concerné indirectement par le projet 12 porté par EPISEN, l'IUT Créteil-Vitry, les laboratoires BIOTN et ICMPE. Aucun axe n'était visé. C'est dans la continuité de projets que nous avons déjà vus dans ces collaborations franco-maghrébines impliquant des étudiants et enseignants chercheurs au travers de séminaires et journées scientifiques auxquels participent les étudiants. Cette fois, c'est dans l'autre sens. Il s'agit de l'accueil d'élèves ingénieurs et de chercheurs marocains qui viendraient en France, autour de la caractérisation de matériaux

complexes, avec des cours, des visites de plateformes, des séminaires, des exposés, ainsi que des projets recherche et développement impliquant des élèves ingénieurs d'EPISEN et des étudiants marocains, afin de les familiariser à la recherche.

Il n'y a pas eu de retour d'axe stratégique du fait qu'il ne concernant aucun axe stratégique. Concernant les évaluations, la note du premier expert est A-/B+, en particulier sur le fait que les déplacements sont peut-être un peu ambitieux en termes de nombre d'étudiants. C'est le point de vue de l'expert. L'autre expert a attribué une note de A, mais en considérant un point faible, à savoir qu'aucun axe stratégique n'est visé, entre autres. Comme je vous l'ai dit initialement, l'AO a été modifié de façon que des projets qui ne correspondent à aucun axe stratégique pouvaient être examinés. Il y a peut-être encore une mauvaise interprétation de la lettre de cadrage de l'AO qui est pourtant claire.

Le budget initial est de 18 420 euros. Il a été demandé un financement de 11 250 euros, pour un cofinancement de 7 170 euros. Les remarques du GT sont que le budget est trop élevé. Je ne suis pas intervenu, comme vous pouvez l'imaginer. Le GT propose d'accompagner malgré tout ce projet à hauteur de 5 000 euros. C'est la proposition faite au CAC pour ce projet n° 12.

J'en arrive au dernier projet intitulé « Équipements informatiques pour le *graduate program* IA, parcours SVE ». Nous en avons entendu parler tout à l'heure, avec Arnold. Il n'y a qu'un seul porteur de l'IUT Créteil-Vitry et du laboratoire LISSI. Il concerne les axes SSE et NSP. Ce projet consiste en l'achat de matériel informatique, à savoir dix PC portables HP et un chariot Ergotron, afin de transporter ces PC, de les sécuriser, etc. C'est l'objet de la demande.

L'axe SSE n'a pas identifié le projet comme relevant de l'axe SSE. Côté axe NSP, l'avis est réservé, en particulier sur le fait qu'il s'agisse d'achat de matériel informatique, de PC portables.

Le budget global s'élève à 9 981 euros et 7 523 euros sont demandés. Il est ressorti du GT qu'il s'agit d'une demande d'équipement informatique pouvant être financé par le budget de fonctionnement du *graduate program*. Il y a donc un problème de circuit qui n'a pas été identifié. Le GT a proposé de ne pas financer ce projet, même s'il correspond au *graduate program* IA

Le dernier est le projet que nous avons appelé « projet 14 ». Il s'agit d'une université d'été dont l'intitulé est « Le professeur et l'élève dans le texte et l'image, de l'antiquité à la renaissance ». Nous sommes sur un projet qui correspond au *graduate program* patrimoine. La composante LLSH est fortement impliquée. Les deux laboratoires sont le CRHEC et le LISSI. Aucun axe n'est visé. Il s'agit de cours qui seront dispensés à des

stagiaires ayant une vision sur la littérature ancienne, grecque et latine, avec des conférences, des enseignants-chercheurs de différentes universités et du CNRS qui participeraient à ces cours, ces séminaires.

Pour aller également à l'essentiel sur l'évaluation, aucun axe stratégique n'est visé. Nous sommes dans la même configuration que l'un des projets précédents. Un expert a attribué la note A- et l'autre A. Ce sont donc de bonnes expertises. Encore une fois, l'un des points faibles pour la note A- est que le projet ne se rattache pas à un axe stratégique de l'établissement. Il va peut-être falloir communiquer davantage. Pourtant, il figure dans la lettre de cadrage que les configurations de ce type peuvent être examinées. Un autre point faible était le nombre de participants qui n'était pas nécessairement bien explicité.

Le coût total du projet s'élève à 4 323 euros. La demande est de 2 000 euros, avec un cofinancement de 2 323 euros. Le GT propose d'accompagner ce projet à hauteur des 2 000 euros demandés.

Nous avons donc fini pour les treize projets examinés.

En faisant le bilan, les propositions mènent au budget qui s'élève à 37 050 euros pour cette première vague. Dans l'absolu, nous pourrions aller au-delà, mais il y aura aussi la vague 2 du printemps. Nous serons peut-être dans une configuration plus facile, en espérant que le problème du COVID soit définitivement derrière nous car il a perturbé le dépôt d'un certain nombre de projet en particulier pour les missions à l'étranger.

C'est la proposition faite aujourd'hui à l'instance pour le financement de ces treize projets BQ-ER.

Si vous avez des questions, des remarques, des observations, n'hésitez pas. Yolaine.

Mme PARISOT.– Concernant les candidatures BQ-ER ne visant aucun axe stratégique, est-il demandé une justification, comme c'est le cas pour le fait de ne pas être sur deux composantes ?

M. ZIDI.– Nous ne l'avons pas indiqué dans l'AO. En revanche, nous le regardons au niveau des dossiers que nous examinons dans le cadre du GT. Si je prends l'exemple du projet qui tourne autour du Maghreb, etc., il y avait une ambiguïté sur la francophonie, parce qu'il existe beaucoup de façons de définir la francophonie. Je vois bien de quelle façon cela est défini par l'axe stratégique et le comprends tout à fait. D'ailleurs, ce type de projet avait été vu par l'axe francophonie il y a quelques années et vous étiez réticents, ce qui est normal, parce que ce n'était pas l'objectif de l'axe de soutenir ce type de projet.

Concernant l'autre projet autour du patrimoine qui ne correspondait pas à un axe, c'est la même chose. Nous pouvons toujours les transmettre pour avis des axes, mais il est sûr qu'il y aura des avis négatifs, les personnes travailleront donc pour rien. Nous regardons tout de même s'il y a un contournement ou non des axes, si c'est la question.

Mme PARISOT.– Aucune justification n'est demandée.

M. ZIDI.– Non, mais nous pouvons le rajouter pour la deuxième vague, avec un argumentaire comme pour ceux qui ne pointent pas dans plusieurs composantes ou laboratoires.

Mme CRÉTIN-SOMBARDIER.– Pour préciser, le champ des possibles de ces financements, quelle différence avez-vous faite en groupe d'évaluation entre l'achat d'un ordinateur et l'achat d'un logiciel ?

M. ZIDI.– Nous avons également exclu le logiciel. Ce sont des choses classiques qui peuvent être financées différemment. Pour certaines demandes que nous avons exclues, il y a du budget de fonctionnement, notamment dans le cadre des *graduate programs* qui sont faits pour cela, voire d'autres qu'ils peuvent utiliser pour acheter des logiciels. D'ailleurs, ils peuvent être utilisés en dehors de ce type de projet. Sinon, nous n'aurons que des demandes de ce type. Il faut l'avoir en tête.

Nous allons passer au vote. Y a-t-il des procurations, Fadoua ?

Mme HMAMOU.–

- M. BOFFA a donné procuration à M. ZIDI ;
- M. COHEN a donné procuration à M. JOIGNEAUX ;
- M. FUNALOT a donné procuration à M. ZIDI ;
- Mme LECHAPT-ZALCMAN a donné procuration à M. AUDARD ;
- Mme RAFFARIN a donné procuration à Mme GOROCHOV ;
- M. MEYER a donné procuration à Mme PARISOT ;
- Mme BARAU a donné procuration à M. AUDARD ;
- M. HAMELIN a donné procuration à Mme ENGELS ;
- M. LESCURE a donné procuration à Mme PARISOT ;
- M. RIPOLL a donné procuration à Mme CHAUVEL ;
- Mme HARBELOT a donné procuration à M. RICHARD ;
- Mme HENDERSON-PEAL a donné procuration à Mme ENGELS ;
- Mme PRÉVOT-CARPENTIER a donné procuration à M. DOMINGUES ;
- Mme MARGUET a donné procuration à Mme CRÉTIN-SOMBARDIER ;
- M. DUYCK a donné procuration à Mme CHAUVEL ;
- M. NAILI a donné procuration à Mme PERELMAN.

M. ZIDI.– Merci, Fadoua. Je vous propose de passer au vote concernant cette proposition qui figure dans le tableau Excel versé sur le SharePoint. Il faut aller complètement à droite. Il est vrai qu'il y a beaucoup de colonnes dans ce tableau Excel, mais il s'agit d'une synthèse de toutes les expertises et de tout ce qui a été évalué.

Qui s'oppose ? Y a-t-il des procurations contre ? Qui s'abstient ? Y a-t-il des procurations abstentions ? La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le Conseil approuve à l'unanimité les budgets alloués aux dossiers du BQ-ER vague 1.

M. ZIDI.– De mon point de vue, il faudrait solliciter nos collègues à déposer des dossiers. Nous sommes à 37 000 euros de dépense. Encore une fois, si nous rajoutons le BQ-ER pour le versant international, c'est-à-dire 125 000 euros, il nous reste un budget important à utiliser. Les dossiers à remplir ne sont pas très volumineux. C'est un appel, parce que nos « financiers » veillent en ce moment. Vous savez que l'UPEC rencontre des problèmes budgétaires. Nous ne voudrions pas nous retrouver dans une configuration avec un budget BQ-ER rabaissé l'année prochaine, sous le prétexte qu'il n'est pas utilisé. L'année dernière, nous avons utilisé l'argument Covid, etc., mais il ne faudrait pas que nous l'utilisions à chaque fois. Nous pouvons être convaincants, mais parfois, c'est un peu compliqué. C'est un appel, n'hésitez pas.

Vous avez eu le calendrier, la prochaine vague sera lancée le 13 mars, avec le Conseil académique du 22 mai qui sera amené à délibérer sur des dossiers remis par nos collègues le 21 avril. Vous pouvez déjà commencer à solliciter, à réfléchir, y compris pour les dossiers qui n'ont pas été retenus dans cette vague 1. Ils peuvent être redéposés en améliorant les choses et de toute façon, les collègues peuvent s'adresser à nous, afin de connaître le motif de la non-allocation budgétaire.

Un intervenant.– Ce sont 37 000 euros sur 100 000 euros. Est-ce bien cela ?

M. ZIDI.– Sur 125 000 euros.

Un intervenant.– J'avais compris que c'étaient 100 000 euros pour la première vague et 25 000 pour la vague (*inaudible, 03.39.11*).

M. ZIDI.– C'est global. Il faut raisonner en termes d'années. Ici, nous n'avons dépensé que 37 000 euros. Il reste donc 63 000 euros et il faudra rajouter les 25 000 euros portant sur le versant international. C'est ce que nous aurons à gérer pour la seconde vague. Ce sont des montants conséquents, de mon point de vue. Il est donc conseillé

de solliciter les collègues. Nous avons tout de même eu beaucoup de dossiers. Il est bien d'en avoir eu quatorze, puisque l'année dernière, nous en avons eu sept ou huit.

M. ZIDI.– Avez-vous des questions diverses pour clore ce CAC ?

Un intervenant.– Certains BQR qui n'ont pas été totalement financés pourraient rentrer dans le cadre des BQ-ER. Peuvent-ils candidater ?

M. ZIDI.– Ce serait passer de BQR à BQ-ER. C'est possible, s'il y a un lien enseignement et recherche. Le BQR ne concerne que la partie recherche. Il faut donc le compléter avec la partie enseignement. De toute façon, nous revoyons souvent des projets, toujours dans le cadre du BQ-ER, mais ils peuvent basculer de l'un à l'autre si cela est argumenté.

Un intervenant.– (*Inaudible, 03.40.44*) candidater sur les BQ-ER.

M. ZIDI.– Non, parce qu'ils reçoivent l'appel à projets via les composantes et les directeurs de laboratoire. C'est à eux de suivre.

Un intervenant.– On ne leur identifie pas cette possibilité.

M. ZIDI.– Non, ce n'est pas identifié.

Un intervenant.– En sachant qu'il y a encore de l'argent et que s'il n'est pas utilisé, c'est dommage, il faudrait flécher certains budgets non alloués sur les BQR.

M. ZIDI.– J'en ai discuté avec Florence, parce que c'est de l'argent central. Si nous ne l'utilisons pas dans le cadre du BQ-ER, il faut voir si nous pouvons le transférer pour le BQR, mais restons sur BQ-ER pour le moment. Cette interdisciplinarité a un intérêt, avec le fait de faire travailler les composantes et les laboratoires ensemble, etc. C'est ce qui est essentiel dans ces projets BQ-ER.

S'il n'y a pas de question diverse, je vous propose de clore ce CAC plénier et de basculer tout de suite en CAC restreint. Ce ne sera pas très long pour les quelques dossiers RH.

La séance est levée à 17 heures 50.

Index

Nous vous informons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe des noms et termes suivants :

« Serious gane » 54	liséologie 50
Algopôle..... 58	Nassima MERAD 43
Audrey BONNEMAISON 21	POSE 39
biomix..... 55, 56	SSDSI 36
Frédérique POURQUIN 7	Stéphane SERET..... 46
LAM..... 23	Sylvie TORON 29
LICRET..... 55	Thinkwater 2..... 55